L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

NOUVELLE-ORLEANS, MARDI MATIN, 1er MARS 1853.

Imprimée et publiée par
O. F. WEISSE & Cons.
Rédacteurs-Propriétaires :
F. D'WEISSE. N. DUVOUR.
E. BOVERHUS. C. MASSY.
P. 84, rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS :
MARDI MATIN, 1er MARS 1853.

LA CALIFORNIE ET LA CHINE.

M. Ambrose W. Thompson vient de faire au Congrès une proposition dont tout le monde se préoccupe et qui intéresse vivement le commerce. Il s'agit d'établir un service de paquebots à vapeur entre la Californie et l'Asie Orientale. La ligne se composerait de six steamers de 3,000 tonneaux au moins et construits de manière à pouvoir porter au besoin des canons d'un très gros calibre. Ces navires, tout en appartenant à la marine marchande, feraient cependant la police des mers du Nord et protégeraient les baleiniers Américains. Le gouvernement, dès lors se tenait plus tenu d'entretenir à grands frais une station navale dans ces parages et pourrait rappeler son escadre du Nord du Pacifique. On a calculé qu'il économiserait annuellement 1 million deux cents cinquante mille piastres d'économie pour le département du trésor. Les steamers feraient deux voyages par mois entre la Californie et la Chine avec escale aux îles Sandwich et dans un port du Japon, dès que l'empereur y aura consenti.

M. Thompson demande que le marché lui soit adjugé pour une période de dix années avec le privilège de prélever une taxe postale sur les lettres et journaux confiés à ses steamers. Il demande en outre, pour établir immédiatement la ligne, que la moitié du montant auquel le directeur-général des postes évaluera le revenu de service postal des steamers lui soit avancée en bons de gouvernement payables à l'expiration du marché. La moitié du revenu mensuel de la ligne sera affectée à la liquidation de l'emprunt fait de la sorte au gouvernement. M. Thompson est un homme d'une activité extraordinaire et d'une probité qui inspire une confiance universelle. Aussi son projet a-t-il été accueilli avec une faveur marquée, et on croit que le Congrès votera, avant de s'ajourner, un bill pour créer la ligne en question.

M. Thompson a accompagné sa proposition de statistiques puisées à des sources officielles et qui sont pleines d'intérêt. Dans les soixante années qui se sont écoulées à la fin de 1852, il a été exporté de Chine en Angleterre $1,945,692,851 livres de thé et l'importation annuelle s'élève présentement à environ 56,000,000 de livres.—Le gouvernement a prélevé en soixante ans sur cette seule branche d'exportation $990,545,036 en droits de douane. La douane anglaise perçoit à cette heure vingt millions de piastres de revenu par an sur le thé importé dans les divers ports de la Grande Bretagne.

Toutes les marchandises exportées de Chine aux Etats-Unis dans la période précitée de soixante ans n'ont pas dépassé une valeur de $836,858,283 : nos exportations en Chine ont été dans la même période de $86,260,264, de sorte que les Etats-Unis ont eu contre eux une balance de $172,598,149 qu'il leur a fallu solder en espèces. Les paiements se sont effectués au moyen de traites sur l'Angleterre qui ont donné à celle-ci un bénéfice considérable. Les relations commerciales entre la Chine et l'Angleterre d'une part, et entre la Chine et les Etats-Unis d'une autre, sont établies sur un tel pied que nous sommes forcément les tributaires des marchands anglais et que nous contractons annuellement vis-à-vis de la Chine une dette de six à huit millions de piastres.

Maintenant quels intérêts possèdent les Etats-Unis sur l'Océan Pacifique ? Les navires américains y sont au nombre de 1,284 jaugeant 403,169 tonneaux et employant 34,000 marins. La valeur totale de ces navires, &c. est estimée à $70,000,000. Qu'une guerre éclate entre l'Angleterre et les E. Unis et tous nos navires seront chassés de l'Océan Pacifique par les steamers anglais avant que nous ayons le temps d'envoyer une flotte par le cap Horn.

Toutes ces considérations militent en faveur du projet de M. Thompson. La question a été référée au comité des affaires navales qui fera probablement un rapport favorable.

Congrès.

Séance du 19 février.

SÉNAT.—Le Sénat s'occupe du bill relatif à la construction d'un chemin de fer entre le Mississipi et l'Océan Pacifique.

Un grand nombre de pétitions sont présentées.

Le bill accordant un droit de passage au chemin de fer de Georgetown et de Catoctin, à travers le district de Columbia, est pris en considération et passé.

La résolution de M. Hale demandant si le gouvernement et le Mexique s'est plaint de la non exécution de l'article du traité de paix touchant la protection à accorder aux frontières mexicaines, est prise en considération et adoptée.

Un amendement ayant pour but de supprimer la 13e section du bill du chemin de fer du Pacifique, donne lieu à un débat animé. MM. Toucey, Douglass, Underwood, Hunter, Butler, Phelps et Pettit prennent successivement la parole. L'amendement est adopté par 26 voix contre 14.

M. Bayard propose de supprimer les vingt-cinq millions d'allocation destinée à aider à la construction du chemin. Cette motion est repoussée.

D'autres amendements sont proposés et la discussion se prolonge jusqu'à la fin de la séance.

CHAMBRE DES REPRÉSENTANTS.—La Chambre se constitue en comité général pour délibérer sur le bill des allocations civiles et diplomatiques.

M. Bailey, rapporteur du comité des affaires étrangères, demande une allocation pour le salaire et les frais d'installation des ministres étrangers. Il demande de qu'une ambassade de premier rang soit créée pour le Pérou. Sa motion est adoptée. Le montant voté pour les missions étrangères est, en outre, à sa demande, porté de $72,000 à $168,000. La somme de $18,000 est votée pour des missions dans l'Amérique Centrale. M. Bailey propose aussi de nommer un chargé d'affaires en Suisse, conformément à la recommandation du secrétaire d'Etat. La Suisse est une république importante où vont par an plus de mille citoyens américains. La proposition est adoptée.

Plusieurs amendements sont discutés, puis la séance du comité est levée et la Chambre s'ajourne.

LA MACHINE A AIR CHAUD.—Les demandes pour la permission de fabriquer des machines à air chaud, d'après le système Ericsson, sont si nombreuses, que le célèbre inventeur vient d'autoriser les usines à en fabriquer moyennant une somme purement nominale qui lui sera payée par machine. Les chefs de toutes les grandes usines de Boston sont allés à New-York pour négocier le droit exclusif de la fabrication des machines dans l'Etat de Massachusetts. Les fabricants de toutes les parties de l'Union montrent le même empressement. Le capitaine Ericsson est en ce moment occupé à appliquer le nouveau moteur aux locomotives employées sur les chemins de fer.

THÉATRE D'ORLÉANS.—Aujourd'hui, au Théâtre d'Orléans, *La Fille du Régiment*, opéra en deux actes de Donizetti, et la *Bataille des Dames*, comédie en trois actes.

Jeudi prochain, les *Martyrs*, pour le bénéfice de M. Delavarde. La reprise de ce magnifique ouvrage de Donizetti aura tout l'attrait d'une nouveauté.

OLE BULL.—La vente des billets pour le second concert d'OLE BULL a eu lieu hier et les places ont été disputées avec plus d'animation encore que pour le premier concert. Il y a tout lieu de croire que la foule, toute compacte qu'elle était samedi dernier, sera encore plus considérable demain soir.

STATUES DE CIRE.—Aux statues de cire qui composent la galerie de Vanucchi, l'artiste a ajouté un modèle en chair et en os ; c'est la célèbre géante américaine, qui veut bien le géant que l'on exhibait dernièrement dans tous les quartiers de la ville. La géante de M. Vanucchi n'a que dix-huit ans et elle pèse la bagatelle de 500 livres. Cela mérite d'être vu.

TEXAS.

Par un arrivage de Galveston nous avons reçu des journaux du Texas jusqu'au 25 février. Les feuilles d'Austin portent de graves accusations contre un législateur nommé Tankersly, de Houston, qui a, paraît-il, empêché par un acte [illegible] le bill relatif à la charte du chemin de fer de la Nouvelle-Orléans, des Opelousas et du Pacifique de devenir loi. D'abord il avait mis une lenteur calculée à faire son rapport, comme président du comité nommé ad hoc, ensuite, entre présenta que des interpolations avaient eu lieu, il prévint la Législature que le bill ne serait pas enrôlé. Cette affaire a causé une agitation extraordinaire.

La Législature texienne a octroyé une charte à une compagnie qui veut construire un chemin de fer de Galveston à Henderson par la voie de Houston.

Un violent orage a éclaté à Galveston le 22 février. Le toiture du grand magasin de Mme St-Cyr & Co a été enlevée. Le nouveau wharf de M. Parsons, où étaient amarrés plusieurs navires, a été emporté, et deux nègres tombèrent à l'eau qui y étaient dépendants ont été perdus. Le bateau à vapeur *Farmer* a été jeté à la côte.

Le *Houston Telegraph* annonce que presque tous les planteurs du Texas ont fait en magasins deux bouquets de sucre par arpent.

LE GRAND-PÈRE DE L'IMPÉRATRICE FRANÇAISE.—Nous trouvons dans les journaux de New-York une lettre de M. Everett, secrétaire d'Etat, qui, en réponse à une demande faite par quelques amis, déclare que le grand-père de la présente impératrice de France a été pendant plusieurs années consul des Etats-Unis à Malaga. M. William Kirkpatrick a été nommé durant le 12 janvier 1800, par le président John Adams, et il n'a cessé d'exercer ses fonctions que le 22 juin 1818.

[illegible]

Chronique Locale.

PASSATION CONTRE LES SOBRIQUETS.—Affaire de meurtre.—Thomas Clark et Dutch Gilbert ont comparu hier devant la Première Cour de District, [illegible] d'avoir, dans l'après-midi du 5 décembre dernier, commis un meurtre sur la personne de James Doherty, au coin des rues Tchoupitoulas et Girod. [illegible]

Les témoins ont déclaré que le défunt était ivre et qu'il avait provoqué plusieurs personnes, [illegible] Gilbert [illegible] le Dr McCracken a fait l'autopsie du corps, la tête et le cou du défunt étaient horriblement meurtris et le cerveau était couvert de sang extravasé.

L'Avocat de District remontra l'accusation et MM. Field et O'Neil présentèrent la défense. L'affaire a été soumise à 2 heures au jury qui est rentré en Cour avec un verdict qui déclare les accusés non coupables. Clark a été acquitté et Gilbert trouvé coupable d'homicide.

VENTE DE LIQUEURS FORTES AUX ESCLAVES.—F. J. Bouyer, qui tient un café dans la rue Madison, a été envoyé hier devant la Première Cour de District, sous l'accusation d'avoir vendu des liqueurs fortes à des esclaves.

ABUS DE CONFIANCE.—John E. Fisher s'est présenté hier au bureau du recorder Génois, et a déclaré qu'au commencement de janvier, il chargea un individu nommé Winterton, de vendre, pour son compte, cinq caisses de fromage évaluées à $25. L'accusé a vendu les marchandises et n'en a pas encore remis le montant au plaignant.

ENQUETES.—Dimanche à midi, un dray est passé sur le corps d'un enfant de 6 ans, qui a expiré instantanément ; l'accident a eu lieu dans la rue Constance. Le député coroner Tirrell a pratiqué la levée du corps et le jury a rendu un verdict conforme aux faits ci-dessus. Le défunt était irlandais.

Une autre enquête a été tenue sur le corps d'une irlandaise nommée Margaret Fay, qui est morte subitement dans une maison au coin des rues Mélicerte et Magazine. Le jury a déclaré que Margaret est morte d'apoplexie. La défunte était âgée d'environ 32 ans.

GRAVES BLESSURES.—William Gillmore a été arrêté à minuit par l'officier de police Caishen, qui l'accuse d'avoir assailli et très grièvement blessé Benjamin Beeckly, dans la rue Dryades. Le blessé a été transporté à l'hôpital de Charité et Gillmore conduit en prison. L'accusé restera en prison jusqu'à ce que les médecins aient prononcé sur l'état du malade.

INCENDIE.—Hier soir, vers dix heures et demie, le feu s'est déclaré dans une maison en construction, située à l'encoignure des rues White et Euterpe, 1er District. Avant que les secours n'aient eu le temps d'arriver sur les lieux du sinistre, les flammes, activées par une forte brise, avaient dévoré toute la rangée de maisons de la rue Euterpe, depuis l'encoignure White jusqu'à la rue Hercule, ainsi qu'une portion du même îlot, face à la rue White. La confusion nous a empêché de connaître toute l'étendue de ce triste désastre qui met sur le pavé au moins une vingtaine de familles de la classe pauvre.

CORRESPONDANCE DE L'ABEILLE.

Paris, 3 février 1853.

Messieurs,

Après le mariage improvisé de l'empereur, il ne reste plus à mentionner que l'émotion imprimée de Paris, de la France et de l'Europe, sur le compte de la nouvelle impératrice. Les Montijo continuent à garder la tête de l'ordre du jour, dans tous les journaux ; MM. les préfets imposent leur histoire aux feuilles provinciales, et le torrent des adresses, des félicitations, des épithalames recommence à couler dans les colonnes du *Moniteur*. Voilà un empire et un empereur qui, en quelques mois, ont jusqu'ici eu d'enthousiasmes et de louanges à tout la ligne ! Je ne sais pas ce que l'on pourra faire pour célébrer les gouvernements à venir : il semble que celui-ci ait atteint le paroxysme des apothéoses et des glorifications. Peut-être que le moment n'est pas loin où on se vengera des adulations par des épigrammes.

Nos journaux, et, à leur défaut, les journaux de l'Europe entière vous auront transmis jusque dans leurs plus petits détails les cérémonies qui ont accompagné le mariage civil et le mariage religieux. Vous savez, aussi bien que nous, le nombre exact des carosses, la couleur des livrées, l'intérieur et l'extérieur du chaque attelage ; et d'ailleurs peu importe, à deux mille lieues, de connaître au juste la valeur des dentelles en point d'Alençon qui formaient la toilette nuptiale de l'impératrice, et d'apprendre que le *regent* brillait sur son sein et le *sancy* sur son diadème de fleurs d'oranger. Quant à l'enthousiasme *difficile à décrire*, c'est là une vieille *ficelle* de compte-rendu qui ne trompe plus personne, pas même les personnages officiels. Ce qui est ce qui crie aujourd'hui des vivats et des bravos quand passe un roi, un empereur, une république ou un ambassadeur turc ? Ce sont des hommes ivres et payés à quarante sous par jour, des soldats qui ont reçu double ration de vin, et d'estimables gardes nationaux de la banlieue, qui ont endossé leur habit et leur gaîté de dimanche, et qui ont fait provision d'enthousiasme dans les cabarets de la barrière. Le public en général n'a fait entendre d'autre murmure que celui des milliers de conversations et d'exclamations en aparté, effet ordinaire, non de l'enthousiasme, mais de la plus simple curiosité.

La ville de Paris a l'usage de témoigner son admiration d'une façon plus solide et plus coûteuse que ces applaudissements à l'heure : après avoir héroïquement offert des cadeaux de plus en plus riches aux divers gouvernants qui ont occupé tour à tour l'hôtel de ville, des Tuileries, elle n'avait eu garde d'oublier Napoléon III. Un collier de diamants, du prix de six cents mille francs, a été commandé par elle à Lemonnier et à Moïse, les deux princes de la pierre fine. L'impératrice a noblement refusé, préférant, disait-elle, que cette somme fut répartie entre les indigents et consacrée à de bonnes œuvres : comme si ce n'était pas une bonne œuvre que d'occuper les mille bras qu'une pareille commande met en mouvement, et comme si le travail ne mérite pas autant d'encouragement, pour le moins, que l'indigence. Du reste sa gracieuse majesté n'a rien perdu pour attendre et sa charité a été récompensée : le royal époux a lui-même complété du sus-dit collier sur son budget, tandis que la somme votée par la municipalité de Paris servira à la fondation d'une maison de retraite pour les jeunes filles. Malgré ce cadeau royal, notre impératrice ne peut pas faire une brillante figure dans les grandes réceptions, entre sa cousine Mme Demidoff dont la personne entière est un fouillis de diamants, de rubis et d'émeraudes, et M. le prince Esterhazy, qui vaut dix millions de francs, prix net, lorsqu'il a son grand costume. A propos, si jamais vous écrivez en France, je dois vous prévenir que donner à Mme Demidoff le nom de son époux légitime, c'est lui faire une injure punissable du Conseil de Guerre. La princesse Mathilde Bonaparte n'est plus la femme de son mari : mais on sait que S. M. le Czar, pour jouer un tour pendable à son nouveau confrère, va permettre au prince Demidoff de venir à Paris.

Nous commençons à jouir du système absolu et des aimables lois de compression qui en découlent ; la presse est plus que jamais bâillonnée et insignifiante. Croyez-vous par hasard, vous autres, habitant au pays où l'on est libre, que ce système est propre à consolider un pouvoir ? Croyez-vous que le silence complet que gardent, par ordre, la parole, écrite et parlée, épargne à nos gouvernants le désagrément des caricatures et la poste des épigrammes ? Détrompez-vous. Jamais il n'avait circulé un plus grand nombre de méchancetés anonymes, soit au crayon, soit en vers, soit en prose, soit en vaudevilles. La nouvelle souveraine, qui après tout, ne mérite pas, j'en suis intimement convaincu, toutes les horreurs que l'on débite sur son compte, est en butte aux plus mordantes calembours, aux plus sanglantes parodies : le nom d'Eugénie, avec cette mauvaise prononciation parisienne qui transforme l'Eu en U, le nom de Teba (ou bec) celui de Montijo, voilà une matière inépuisable pour les amateurs de coq à l'âne et de jeux de mots.

Voici une épigramme attribuée, inclinez-vous, à M. Villemain, secrétaire perpétuel de l'Académie française :

> Nous allons devenir païens,
> Puisqu'à cette Cour mépriser,
> Ou voit des évêques chrétiens,
> Au paradis préférer l'Elysée.

Je conviens avec vous que cette poésie n'a pas une grande valeur, mais que direz-vous à la lecture des pitaux dithyrambes et des déplorables épithalames auxquels nous condamnent les journaux officiels. Indépendamment de M. Méry, le poète de Cour, M. Barthélemy, son ancien jumeau, n'a pas dédaigné de prendre à son tour la lyre et de faire des vers où il est question de rois et d'empereurs dont aucun n'effacha lacques sur les murs de Paris un *billet de faire part* comparable à celui de Napoléon. Trois, qui n'épouse pas une fille des rois, et autres rimes de même force. J'en passe et des meilleurs. En réalité, l'auteur de *Némésis* ne sait pas faire usage de la corde lourde.

Parmi ces derniers, nul ne peut prétendre à conquérir la palme du mauvais, après M. Rodolphe d'Ornans, préfet.

Rien d'ailleurs qui sorte de la physionomie ordinaire de Paris : partout des danses, les rues froides, compassées, officielles ; les autres échevelées et peu décentes. On se livre aux exercices chorégraphiques avec une égale ardeur dans les ministères et dans les bals d'étudiants.

M. le docteur Louis Véron, jaloux de profiter du carnaval pour sortir de l'obscurité où la plongé sa retraite du *Constitutionnel* intente avec grandes fanfares, un procès à la famille Aguado, et fait annoncer dans tous les journaux qu'il se propose de publier un mémoire, qui ne sera ni pamphlet, ni satire, mais la vérité pure. Nous verrons bien.

* * *

(Communiqué)

LA NAVIGATION AERIENNE.

"*Paris est trop grosse*, disait un ancien roi, *il lui faut une saignée*."

Que le grand dévore le petit ! voilà donc cette épouvantable maxime du passé. Et encore, de nos jours, ne dit-on pas quelquefois que la guerre, la peste et la famine, qui déciment l'humanité, sont des raisons, ainsi que nos, de l'existence de l'homme ? Repoussons ce barbare sophisme, vous tous qui avez reçu en partage un cœur élevé, une intelligence droite, et dites, avec M. Petin, que l'inaction est la seule cause de la décomposition de l'humanité.

[illegible]

Que l'homme marche donc, qu'il progresse, qu'il fonde ses domaines, et il trouvera la quantité l'infini qu'il lui faut pour respirer, la somme de bien qu'il lui [illegible]

[illegible]

qu'ils sont bien convaincus que l'aérostation plus puissante [illegible]. Dans les gouvernements monarchiques, l'homme est [illegible] fait la vérité ; aussi on emprisonne Galilée dans un cachot, [illegible] Dans un gouvernement démocratique, au contraire, l'homme de génie vient soumettre librement son idée à la barre de l'intelligence d'un peuple entier ; on l'écoute, et il n'en croit que ses hommes à raison, on le soutient, on l'encourage et on travaille, on concourt avec lui, à la réalisation de son idée.

Voilà pourquoi M. Petin ne bâtit pas l'encens aux pieds des Rois, voilà pourquoi il aime la démocratie.

Mais, hâtons-nous de le dire, pour la justification des monarques : il arrive parfois que Dieu semble frapper ses rois de cécité afin de les empêcher de se saisir d'une arme, créée pour le bien, et qui deviendrait, entre leurs mains un puissant instrument de mal.

Napoléon gémit à Ste-Hélène. Il jette un sombre regard sur l'abîme de l'Océan qui semble être pour lui cet enfer du Dante à la porte duquel on laisse l'espérance. Un vaisseau paraît à l'horizon.—Il est en Sire, c'est le grand conquérant !

—Non, Sire, dit une voix grave près de lui : c'est le Fulton qui passe !

Cette voix éveilla le remord le plus cuisant dans le cœur du Héros : il avait compris cet homme, s'écria-t-il, je ne serais pas ici !

Non, il ne serait jamais tombé entre les mains des Anglais, mais il aurait enseigné, savaré, asservi le monde.—Et Dieu ne l'a pas voulu : il l'a frappé d'aveuglement.

M. Petin, lui aussi, est porteur d'une de ces idées qui bouleverseront tout au profit de l'humanité.

Louis Napoléon a été lui aussi frappé de cécité. Et qui nous dit qu'en aujourd'hui—ou peut-être n'est-il pas trop grand!—le névrosé du grand homme, bercé à son tour dans son rêve, ne s'écriera pas un jour, en voyant le *Navire Aérien* : C'est un ballon qui brûle ! ...... Non, Sire, lui répondra-t-on ironiquement les applaudissements des peuples : c'est le *Petin* qui passe !

Mais revenons à la chose matérielle.

M. Petin est parti pour New-York et il en reviendra dans quelques semaines, avec ses appareils. Il nous a promis de travailler et il se met à l'œuvre ; il tient à sa parole. Et nous, qu'avons-nous assuré de notre forme souffre, trouverons-nous fait tout ? nos promesses seront-elles vaines ? ...... Seront-elles un misère trompeur dont nous aurons cruellement flatté son espoir ? Il est parti animé de la croyance qu'il laisse ici des amis dévoués ; lui, prouverons-nous, à son retour, que notre zèle s'est affaibli, que notre courage a failli ...... non, car ce serait de notre part une lâcheté.

Et vous, hommes, qui voulez des paranaisses impossibles, lui marchanderez-vous plus longtemps votre légère appui quel risque courez vous votre fortune ! gazre. Pensez que ce n'est pas une fortune entière qui repose dans son idée—et c'est une fortune de gloire, chose que vous estimez peut être bien peu.—Ce qu'il risque, lui ! l'espoir de longues années, le fruit de ses pénibles veilles, sa vie, tout !

AD. D.

L'Eglise à Notre-Dame.

Le 30 janvier, dès huit heures du matin, la foule encombrait toutes les issues qui conduisent à Notre-Dame ; dans la rue du Cloître, sur le parvis, la foule et des curieux encombraient une partie de la file des échafaudages se tenant des chaises et même de gros meubles pour leur servir d'estrade, et ainsi établis, ils attendaient patiemment le passage du cortège, qui ne devait arriver qu'à midi et demi.

Des files de voitures et d'équipages s'échelonnaient dans toute la longueur de la rue de Rivoli, de la rue Saint-Honoré, des quais, &c.

C'est seulement samedi, 29 janvier, que la façade principale de Paris et le grand portail de la façade ont été envahis par les ouvriers de tous états qui, jour et nuit, se sont mis à parer le monument au dedans et au dehors pour la cérémonie du mariage. Depuis le sacre de Napoléon Ier, la métropole n'avait pas vu une fête plus splendide, une décoration plus riche.

Le porche est décoré de tapisseries peintes, représentant les saints du diocèse de Paris, les rois et les reines célèbres. Ce porche est accolé sur le parvis pour permettre aux voitures de circuler et de s'abriter en cas de mauvais temps. Il est surmonté par deux statues équestres représentant Charlemagne et Napoléon Ier. Cette décoration, qui est du plus bel effet, est due au savant placeur de M. Béchan.

Au-dessus, entre les colonnettes, les statues des premiers rois de France ont été rétablies ; elles sont figurées en peintures de grisaille imitant l'original, dans la galerie de la Vierge, on a rétabli par le même procédé la statue de la mère du Christ, avec les deux anges accompagnateurs, selon la légende. Les figures de Charlemagne, Saint Louis, Louis XIV et Napoléon ont été placées et servent à masquer les quatre grandes fenêtres des tours. Sur toute cette ligne sont appendues neuf bannières vertes semées d'abeilles d'or. On sait que la couleur verte est celle de l'empereur.

La grande galerie à jour qui sépare les deux tours est entièrement tendue de drap vert, avec des abeilles d'or. Au-dessus, c'est à dire à la balustrade ogivale, sont placés les drapeaux des quatre vingt six départements. Les grandes baies des tours sont recouvertes de drap d'or avec des bordures bleues, et le sommet des tours est couronné par huit aigles d'or colossales.

Sur le Parvis flottent les bannières nationales. Le péristyle de l'Hôtel-Dieu est transformé en tribune tendue de velours amarante et vert, ornée des chiffres N. E., le tout garni de guirlandes de fleurs, de feuillage, d'écussons, d'aigles, de blasons ; d'admirables tapisseries des Gobelins garnissent tous les abords de la cathédrale. Nous oublions sans doute beaucoup de choses, mais nous sommes pressés de pénétrer dans le sanctuaire.

La nef est précédée d'une tribune contenant cinq cents musiciens ; le dessous de cette tribune sert de porche pour contenir une partie de l'escorte devant entrer dans l'Eglise. Elle est décorée d'arabesques sur fond d'or chargé d'écussons aux armes impériales d'azur à l'aigle d'or, et de chiffres de l'impératrice.

Les bas côtés de la nef sont garnis de gradins destinés aux principaux fonctionnaires de l'Etat. La décoration consiste en tentures de velours rouge doublées d'hermine, surmontées de tentures vertes semées d'abeilles, aux chiffres et aux armes de l'empereur et de l'impératrice.

Une quantité innombrable d'écussons aux armes des principales villes de France, et la bannière portant le nom de ces villes, tapissent entièrement la voûte de l'édifice. Et les voûtes à nervures ogivales des bas côtés sont tendues de bleu semé d'abeilles d'or sans nombre.

Dans le transept se trouve le trône. Les deux fauteuils, les mêmes qui ont servi au sacre de Napoléon Ier et de l'impératrice Joséphine, restaurés par les soins de M. Tessier, tapissier en chef des menus plaisirs de la couronne, sont placés sur une estrade de trois marches, surmontés d'un dais magnifique sous lequel se trouve la couronne impériale. Il est couronné par cinq aigles aux ailes déployées qui tiennent les quatre coins et le sommet. Quatre rideaux de velours rouge et doublés d'hermine sont suspendus à ce dais et attachés aux quatre grands piliers du transept. Sous le trône sont étendus des tapis d'hermine.

Ces quatre piliers, décorés de boiseries peintes, ornés de tapisseries représentant des saints, sont l'œuvre de M. Desplechin. Les deux extrémités du transept sont également décorées de boiseries sculptées et de tapisseries représentant des rois, des reines et des saints martyrs.

Cette belle décoration monte jusqu'à la galerie de la Rose. Les gradins placés sous les ailes de la croix doivent servir de salles au corps diplomatique, au sénat, au corps législatif, au conseil d'Etat et aux dames privilégiées en remplissant des charges auprès de l'impératrice.

A l'entrée du chœur, dans la partie supérieure, est un autel en riche orfèvrerie, surmonté d'un ciborium en bois doré qui s'élève jusqu'à la voûte et pas près de la hauteur du monument. Cet autel, auquel on monte par sept marches, se détache du chœur par une arcature destinée à porter des flambeaux. Derrière le ciborium est suspendue une couronne de lumière en cuivre doré de la plus grande richesse. Cette couronne est destinée à la cathédrale de Périgueux.—Quinze cents bougies éclaireront cette fête magnifique.

Il serait, nous le croyons, inutile de faire l'éloge des architectes qui ont dirigé tous ces travaux, exécutés cette grande fête, tant ce miracle de goût et d'élégance, et distribué toutes ces richesses sans qu'on trouve rien à critiquer. Il suffit de citer les noms de MM. Viollet-Leduc et Lassus, architectes de Notre-Dame et de la Sainte-Chapelle, et auxquels nous devons la restauration de Saint-Germain l'Auxerrois.

A midi, l'empereur et l'impératrice quittaient les Tuileries dans une voiture à huit chevaux ornée de panaches blancs. Un nombreux état major composé de généraux accompagnait la voiture. Le clergé de Saint-Germain l'Auxerrois en tête et en surplis s'était placé sur le passage de l'empereur, qui était précédé de prince Jérôme Bonaparte dans une voiture à six chevaux. La troupe de ligne faisait la haie sur le passage. A midi et demi l'empereur et l'impératrice arrivaient à Notre-Dame. L'empereur avait le costume de général de division, l'impératrice en robe blanche couverte de point d'Angleterre. Son voile était fixé sur son front par un double rang de perles.

Le prince Napoléon Bonaparte portait pour la première fois le costume de général de division. La princesse Mathilde, en robe blanche, était littéralement couverte de diamants.

Puis derrière l'empereur et l'impératrice, des maréchaux de France, des généraux, toutes les grosses épaulettes, des chambellans au habit neuf, des grands dignitaires de l'Empire. De chaque côté étaient des banquettes réservées à la famille et à la maison de l'empereur et de l'impératrice.

La cérémonie nuptiale a commencé. L'archevêque de Paris officiait. On a commencé par chanter l'hymne à Sainte Geneviève, qui a été suivi du magnifique *Credo* du sacre de Cherubini. Après la bénédiction nuptiale donnée par l'archevêque de Paris, le *Domine salvum* populaire, orchestré par M. Auber, a été exécuté par toute la masse des exécutants au nombre de 450. La cérémonie religieuse a été terminée par le *Te Deum* de Lesueur.

Voici de nouveaux détails sur la cérémonie :
Le cortège a défilé dans l'ordre suivant :
La musique du 7e lanciers.
Un escadron de la garde nationale à cheval.
L'état-major général de la garde nationale.
Tous les autres escadrons de la garde nationale à cheval.
Un escadron du 7e lanciers.
Le général de division Korte remplaçait le maréchal commandant en chef, qui était à la portière de gauche de la voiture de l'empereur.
L'état-major général de l'armée de Paris et de la 1re division militaire.
Les fonctionnaires de l'intendance.
Le général commandant la place de Paris et la subdivision de la Seine.
L'état-major de la place de Paris.
Le général commandant l'école d'état-major et un peloton monté de cette école.
Le 7e de lanciers.
La musique du 12e de dragons.
Le général Partouneaux, commandant la 1re brigade de cavalerie.
Trois escadrons du 12e de dragons.

Les ministres venaient ensuite dans des voitures conduites par des cochers revêtus de magnifiques livrées.

Après les ministres venaient les officiers et les dames des princesses, les personnes attachées à la maison de la princesse Mathilde, les dames du palais de l'impératrice, le comte Tascher de la Pagerie, sénateur, grand'maître, et le comte Charles de la Pagerie, premier chambellan de l'impératrice.

Un escadron des guides, revêtu de son magnifique uniforme, marchait devant une voiture à six chevaux, occupée par les grands officiers de la maison de l'empereur.

Dans une autre voiture se trouvait S. A. I. la princesse Mathilde.

Cette voiture était suivie par celle qui renfermait le prince Jérôme Bonaparte et le prince Napoléon, son fils.

MM. les officiers généraux non pourvus de commandement précédaient à cheval la voiture impériale.

Cette voiture, étincelante de dorures, qui a déjà servi au sacre de l'empereur Napoléon Ier en 1804, était traînée par huit chevaux couverts de panaches et de harnais en velours et or.

Les aides de camp et les officiers d'ordonnance de Napoléon III escortaient la voiture impériale.

Les escadrons de cavalerie désignés pour terminer le cortège se sont rendus à leur poste au grand galop.

Un escadron de guides tenait la tête de ces régiments de cavalerie.

Venaient ensuite :
La musique du 6e de cuirassiers.
Un escadron du même régiment.
Le général de brigade d'Allonville, commandant les deux brigades de cavalerie de réserve.
L'état-major de la division de cavalerie.
Le 6e et le 7e de cuirassiers.
Le général de brigade Forey, commandant la brigade des carabiniers.
Le 1er et le 2e régiments de carabiniers.
Un escadron de la gendarmerie de la Seine.
Un escadron de la garde à cheval de Paris.

A l'entrée de la cathédrale, M. l'archevêque de Paris a reçu sous un dais l'empereur et l'impératrice.

Cinq cardinaux français, les archevêques de Lyon, de Bourges, de Besançon, de Reims et de Bordeaux, étaient à la droite de l'autel occupée tout par dessous la bannière rouge. Derrière eux se tenaient les évêques de Troyes, d'Arras, de Versailles, d'Amiens, de Troyes, de Nevers, de Grenoble, de Coutances, d'Ajaccio et de Carcassonne. Le poêle a été tenu au-dessus de la tête des deux époux par M. Gros, évêque de Versailles, et M. Menjaud, évêque de Nancy et de Toul, premier aumônier de la chapelle impériale.

Après le *Te Deum*, M. l'archevêque a reconduit processionnellement jusqu'au portail l'empereur et l'impératrice. [illegible]

FRANCE.

Mariage civil de l'empereur.

En tête du *Moniteur* du 30 janvier se trouve le document suivant, sous cette date : *Tuileries, le 29 janvier* :

« Aujourd'hui 29 janvier, à huit heures du soir, le grand maître des cérémonies, assisté d'un maître, est allé avec deux voitures de la cour, attelées de deux chevaux et escortées, chercher la fiancée impériale. Le trajet de l'Elysée aux Tuileries s'est fait conformément au cérémonial fixé.

« Le cortège est entré par la grille du pavillon de Flore ; le grand chambellan et le grand écuyer, deux chambellans de service, les officiers d'ordonnance de service ont reçu la fiancée impériale au bas de l'escalier du pavillon de Flore pour la conduire au salon de Famille, où l'attendait l'empereur.

« A l'entrée du premier salon LL. AA. II. le prince Napoléon et la princesse Mathilde ont reçu la fiancée impériale, et l'on s'est mis en marche vers le salon de Famille dans l'ordre suivant :

« Les officiers d'ordonnance, un chambellan, deux maîtres des cérémonies, le premier écuyer, le grand écuyer, LL. AA. II. le prince Napoléon et madame la princesse Mathilde ;

« La fiancée impériale et Son Excellence madame la comtesse de Montijo, tenant la droite et marchant sur la même ligne ;

« A leur droite, un peu en avant, le grand chambellan ; à leur gauche, un peu en avant, le grand maître des cérémonies. Suivaient les dames d'honneur ; un chambellan.

« En approchant du salon de Famille, le chambellan placé en tête s'est détaché pour prévenir le premier chambellan de l'approche du cortège. Le premier chambellan a annoncé à l'empereur l'arrivée de sa fiancée.

« L'empereur avait auprès de lui S. A. I. le prince Jérôme Napoléon et ceux de membres de sa famille que Sa Majesté avait désignés. L'empereur, en uniforme de général, portait le collier de la Légion d'honneur qu'avait porté son oncle, l'empereur Napoléon Ier, et le collier de la Toison d'Or, qui a appartenu à l'empereur Charles-Quint.

« Autour de l'empereur étaient les cardinaux, les maréchaux et les amiraux, les ministres secrétaires d'Etat, les grands officiers et les officiers de la maison civile et militaire de l'empereur, les ambassadeurs et ministres plénipotentiaires de Sa Majesté Impériale présents à Paris.

« Sa Majesté s'est avancée au devant de sa fiancée.

« A neuf heures, le grand maître a pris les derniers ordres de l'empereur, et le cortège s'est mis en marche pour la salle des Maréchaux, où devait s'accomplir la cérémonie du mariage civil. Dans la marche, on a observé l'ordre suivant :

« Les huissiers, les aides des cérémonies, les officiers d'ordonnance de service, les écuyers de l'empereur qui ne sont pas de service, les chambellans qui ne sont pas de service, les maîtres de cérémonies, les aides de camp qui ne sont pas de service, les écuyers de service, les chambellans de service, l'aide de camp de service, le grand maître des cérémonies, le grand veneur, le grand écuyer, le grand chambellan, les maréchaux et amiraux, les ministres secrétaires d'Etat, les cardinaux, les princes impériaux, l'empereur, l'impératrice.

« Derrière, le grand maréchal du palais, le premier aumônier de l'empereur, le premier préfet du palais, le premier écuyer, le premier veneur, la dame d'honneur, la princesse de la famille impériale, S. Exc. madame la comtesse de Montijo, les princesses de la famille de l'empereur, les dames des princesses, et un officier de service de chacune des maisons des princes et princesses.

« Un maître des cérémonies, assisté de deux aides, s'était détaché du cortège, a fait placer à leur rang, fixé par le cérémonial, les personnes invitées par Sa Majesté. Au fond de la salle, devant l'embrasure de la fenêtre du jardin, deux fauteuils égaux étaient placés sur une estrade ; l'un à droite, pour l'empereur ; l'autre à gauche, pour la future impératrice.

« Au bas de l'estrade, du côté gauche, était une table sur laquelle se trouvait placé le registre de l'état civil de la famille de l'empereur.

« Ce registre est celui de l'ancienne maison impériale, conservé dans les archives de la secrétairerie d'Etat. Le premier acte qui s'y trouve consigné, daté du 2 mars 1806, est l'adoption du prince Eugène, comme fils de l'empereur Napoléon Ier et comme vice-roi d'Italie. Le dernier acte, celui qui précède immédiatement l'acte de mariage de l'empereur Napoléon III et de l'impératrice Eugénie, est celui de la naissance du roi de Rome, portant la date du 20 mars 1811.

« Un maître des cérémonies a annoncé :

« L'EMPEREUR !

« En ce moment, le cortège a débouché, et chacune des personnes qui le composaient a pris la place qui lui appartenait. Les officiers et les grands officiers, les dames d'honneur, se sont placés derrière les fauteuils de l'empereur et de sa fiancée, suivant leur rang ; les ministres à la droite du trône de l'empereur.

« Sa Majesté, s'étant assise sur son trône, a invité la future impératrice à s'asseoir sur le sien.

« Les princes impériaux à la droite de l'estrade ; Mme la princesse Mathilde à gauche, près de la future impératrice.

« Derrière, Son Excellence Mme la comtesse de Montijo, tenant la droite ; Son Excellence le ministre d'Espagne ; les membres de la famille de l'empereur.

« Le ministre d'Etat, assisté du secrétaire général de son ministère, et le président du conseil d'Etat se tenaient debout près de la table.

« La première banquette était réservée aux femmes des ministres et des grands officiers de la couronne, aux veuves des grands dignitaires de l'Empire et des maréchaux et amiraux de France. Les dames invitées occupaient les autres banquettes.

« Le grand maître de cérémonies, les maîtres et les aides étaient placés à droite et à gauche, en avant du trône.

« A l'entrée de Sa Majesté et de la future impératrice, toutes les dames se sont levées et sont restées debout, comme toute l'assistance, jusqu'à la fin de la cérémonie.

« L'empereur étant assis, le grand maître des cérémonies, après avoir pris les ordres de Sa Majesté, a invité le ministre d'Etat et le président du conseil d'Etat à se rendre devant le fauteuil de l'empereur.

« Le ministre d'Etat et de la maison de l'empereur leur a dit :

« Au nom de l'empereur !

« A ces mots, l'empereur et la future impératrice se sont levés.

« Sire,—Votre Majesté déclare-t-elle prendre en mariage Son Excellence mademoiselle Eugénie de Montijo, comtesse de Teba, ici présente ?

« L'empereur a répondu :

« Je déclare prendre en mariage Son Excellence mademoiselle Eugénie de Montijo, comtesse de Teba, ici présente.

« Ensuite le ministre d'Etat a dit :

« Mademoiselle Eugénie de Montijo, comtesse de Teba, Votre Excellence déclare-t-elle prendre en mariage Sa Majesté l'empereur Napoléon III, ici présent ?

« Son Excellence a répondu :

« Je déclare prendre en mariage Sa Majesté l'empereur Napoléon III, ici présent.

« Alors le ministre d'Etat a prononcé en ces termes le mariage :

« Au nom de l'empereur, de la constitution et de la loi, je déclare que Sa Majesté Napoléon III, empereur des Français par la grâce de Dieu et la volonté nationale, et Son Excellence mademoiselle Eugénie de Montijo, comtesse de Teba, sont unis en mariage.

« Ces paroles prononcées, les maîtres et les aides des cérémonies ont apporté la table sur laquelle était le registre de l'Etat civil et l'on plaide devant les fauteuils de l'empereur et de l'impératrice.

« On a procédé à la signature de l'acte de la manière suivante :

« Sur l'invitation du grand maître, le président du conseil d'Etat a présenté la plume à l'empereur et ensuite à l'impératrice.

« Leurs Majestés ont signé, assises et sans quitter leur place.

« Son Excellence Mme la comtesse de Montijo, les princes et princesses, Son Excellence le ministre d'Espagne, ont reçu la plume des mains du président du conseil d'Etat se sont approchés de la table et ont signé leur rang.

« Ensuite ont signé les témoins désignés par Sa Majesté.

« L'acte étant terminé, le grand maître des cérémonies a prévenu leurs Majestés que le cortège était formé. L'empereur et l'impératrice, accompagnés de leur cortège, se sont rendus [illegible]

« M. l'ambassadeur a été reconduit à l'Elysée avec le même cérémonial observé plus haut. [illegible]

[illegible]

DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES TRANSMISES A L'ABEILLE.

Vicksburg, 28 février.

Les bateaux-à-vapeur suivants sont passés ici depuis hier, se rendant à la Nouvelle Orléans :
Le Bulletin, hier, à 4 heures de l'après-midi.
Le Californie, à 5 heures de l'après-midi.
Le Charles Belcher, à 1 heure, ce matin.

BULLETIN COMMERCIAL.

NOUVELLE-ORLEANS.

LUNDI SOIR, 28 FEVRIER.

Une grande animation a régné aujourd'hui sur le marché au coton ; il s'est vendu 14,000 balles aux prix de cette dernière semaine :

CLASSIFICATION DE LIVERPOOL.

[illegible]

Le marché au sucre est ferme ; les ventes se sont élevées à [illegible] boucauts [illegible] 12,000 barils de mélasse ont été pris de [illegible] pour les lots de bonne qualité [illegible]

Nous n'avons aucun changement à signaler sur le marché à la farine. Les opérations comprennent 2,900 barils de $4 62 1/2 à $4 75, et de $4 87 1/2 à $5 pour St-Louis, à $5 pour les marques extra.

Il s'est fait 7000 sacs de maïs à des prix variant de 36 à 45 cents le boisseau de l'inférieure et [illegible] la première qualité.

Les commissions de porc et de lard sont peu nombreuses. Les transactions du porc se sont élevées aujourd'hui à 1000 barils de $15 50 à $16 [illegible] les lots pris peu importants, 300 barils de mess à $11 50. Le graisse est languissante. Le jambon a été en bonne demande, et il s'est vendu 300 boucauts de 9 à 9 3/4 les plats côtés, de 6 1/2 à 7 les épaules et 11 cents les jambons de première qualité. [illegible]

Le café est calme ; il ne s'est traité que de petits lots aux prix de notre dernier tableau.

Le whiskey est recherché de 21 cents le gallon du rectifié. Une vente de 100 barils a eu lieu au même prix, et de [illegible] Dexter a été acheté 20 cents le gallon.

Le change est quelque peu lourd. Sterling, de 108 3/4 à 109 1/4 ; Paris, 5 francs 32 1/2 à 5 francs 21 1/4 ; traites sur New-York à 60 jours 1 1/4 pour cent d'escompte ; chèques à 1/2 pour cent d'escompte.

Le fret n'a pas varié. Une barque a été prise pour le Havre à 1 1/4 cents.

☞ Il y a peu de choses dont nous parlerions avec plus de plaisir que des célèbres Amers du docteur Hoofland, car nous n'ignorons nullement que nos remarques ont attiré l'attention du public et qu'un grand nombre de personnes ont été radicalement guéries de la dyspepsie et de la maladie de foie lorsqu'elles ont employé ce remède. Les Amers du docteur Hoofland ne sont préparés et vendus que par le docteur C. M. Jackson, au Dépôt de Médecines Allemandes, No 120, rue Arch, Philadelphie, à vendre par

19 fév—12f WRIGHT & Co. No 151 rue de Chartres.

☞ On nous adresse de toutes parts des certificats témoignant de l'efficacité du Vermifuge du Dr. McLane ; jamais remède n'a été aussi recherché. Lisez les certificats suivants :

Boonville, Indiana, 16 avril 1851.

MM. Kidd & Co.—Vous nous avez envoyé, il y a quelques temps, 24 douzaines de bouteilles de votre vermifuge ou remède contre les vers. Nous avons en vendu [illegible] pour nous trouver au dépourvu.

G. P. & J. B. HUDSPETH.
East Horner, 2 juillet 1851.

MM. Kidd & Co.—Le vermifuge de McLane surpasse tous les médicaments que j'ai vendus jusqu'ici pour les vers. Une seule bouteille de ce spécifique a chassé 330 vers du corps d'un jeune homme. L'efficacité du Vermifuge se révèle chaque fois qu'il est employé.

W. W. HAIGHT
A vendre par SCOVIL & MEAD,
111, rue de Chartres.
Mars—4

LISTE MARITIME.
Port de la Nouvelle-Orléans.

Expédiés Hier.

Navire Judge Shaw, Prue, Boston
Barques Courier, Dunn, Liverpool
[illegible]
Brick Lucy, Wicky, Richmond
Marshfield, Holmes, Boston
Telegraph, Greer, Charleston
Goélette Sophia Sturges, Gooders, Belize
Anita, Sturges, Campêche

Arrivés Hier.

Steamship Texas, Lawless, Galveston
Steamship America, Sawyer, Apalachicola
Navire Illinois, Whitemore, Liverpool
Isaac de Liverpool
Medford, Freeman, New-York
Brick Mary Elizabeth, Mac-mund, Havane
Goélette Zenith French, Hall, Savannah
Ann Taylor, Nelson, Tampa Bay
S B Mathews, Robinson, Belize Honduras
Martha, Webber, Pensacola

STEAMBOATS.

Princess, Holmes, New Carthage—coton.
Natchez, Irwin, Rivière Tensas—coton, &c.
Bayou Sara No 2, Cannon, Ouachita—coton.
Illinois, Hamilton, de St. Louis.—viande salée, patates, &c.
Pittsburg [illegible]
Opelika, Davis, de Washington—sucre, mélasse, coton.
Delta, Cuoltra, Attakapas—sucre, mélasse.
Texana, Sumner, Camden—coton.
B L Boatwrell, Elliott, St Louis—chargement de provisions.
Pioneer, [illegible]
Flora, Parker, Grand Ecore—coton, sucre, mélasse.
California, Ross, de Mobile—coton.
S W Downs, Dean, Lafourche—sucre.
Shreveport, Tufts, Vermillion—sucre, mélasse
C Hayes, Muggah, Attakapas—sucre, mélasse, &c.

Montant le Fleuve :

Navire Superb, de Rio Janeiro.
Navire De Soto, Bitt, de Newport.
Navire Jessamine, de Philadelphie.

Liste des Bateaux-à-vapeur partant aujourd'hui.

Yazoo City	Nelson, Liverpool	5 h P M
St Louis	Louisv., Barrill	5 h P M
Cincinnati	Indiana, Catherine	5 h P M
Rivière Rouge	Prima, Reeder	5 h P M
Pittsburgh	Washington City, Ebbert	5 h P M
Donaldsonville	Mary Foley, Dufferne	9 h A M
Plaquemine	J Dawwell, Gildar	9 h A M
Rivière Rouge	Plata, Parker	5 h P M
Bayou du Glaize	Trenton, Hancock	4 h P M
Attakapas	Anne No 2, Laborde	Midi
Mobile	St Charles, Pool	4 h P M
Vicksburg	Magnolia, Thompson	5 h P M
Rivière Rouge	Princess, Holmes	5 h P M
Rivière Rouge	Gazzaway, Cooper	5 h P M
Rivière Rouge	Texas, Crenst	5 h P M
Attakapas	Jenny Lind, Adams	5 h P M
St Louis	Huntsville, Bell	5 h P M
St Louis	J M Leppert, Gibb	5 h P M
Pittsburgh	Empire, Taylor	5 h P M
Rivière Rouge	P Dalman, Kay	5 h P M
St Louis	Luzerne [illegible]	5 h P M
Rivière Alabama	Bishop, [illegible]	5 h P M
St Louis	Clara, Chase	5 h P M

Ventes par catalogue de Marchandises sèches, sans réserve.

☞ L'attention des acheteurs est appelée à la vente par catalogue, de marchandises sèches, sans réserve, qui aura lieu aujourd'hui, 1er mars, à 10 heures, au magasin d'encan de W. Psychand & Co, No 26, rue de la Vieille Levée, entre Bienville et Douane.

☞ L'attention du commerce et des marchands de la campagne est appelée à la vente qui aura lieu aujourd'hui au magasin d'encan de E. R. Sykes, No 51, rue du Magasin. Il sera vendu : 200 caisses de verrerie de la compagnie de Boston et Sandwich. L'assortiment comprend un grand nombre de nouveaux modèles. La vente commencera à 10 heures et demie.

Ventes à l'encan par J. A. Beard & May.

9 mars :—Succession de Wm. Milne ; succession de Mme E. Finney.
5 mars :—Vente importante—Succession de J. W. Smith.
Grand terrain et maison à la Baie St-Louis.
Maison et terrain dans la rue Robin.
10 mars :—Succession de H. C. Cammack ; propriété de valeur : Sarah E. Attwill vs. Wm. C. Fowler et al. ; John A. Dolman vs. John D. Fowler et al ; terrains vides de valeur à Carollton.
14 mars :—Vente de syndic—J. P. Kirwin contre ses créanciers.
15 mars :—Une vente annuelle des terrains de la batture.
25 mars :—Succession de Benjamin Whitney.
26 mars :—Succession de I. T. Preston.
28 mars :—Vente de Syndic—J. P. Kirwin contre ses créanciers.
☞ Pour de plus amples détails, voir les avis.
J. A. Beard & May offrent de vendre à l'amiable plusieurs maisons et magasins en bois et en brique, bien situés, plusieurs habitations sucrières, situées dans les paroisses St-Bernard, Plaquemines, Jefferson, Lafourche et Pointe Coupée, et une habitation sucrière sur laquelle de grandes améliorations ont été faites ; elle est située à environ 30 milles de la ville ; et il y a sur les lieux une sucrerie et un appareil complet de Rillieux ; l'atelier est composé de 141 esclaves.

Décédée hier matin, à cinq heures, Mme veuve ANTOINE VALETTE, à l'âge de 77 ans. Les amis et connaissances de sa famille sont invités à assister à ses funérailles qui auront lieu aujourd'hui, à dix heures du matin. Le convoi funèbre partira de chez M. François Valette, encoignure Gasquelle et St-Pierre, Igor.

On demande quelques bonnes et Piqueuses [illegible]. S'adresser rue Gravier, No 115, entre St-Charles et Carondelet, aux "Variétés Saloons," de 7 1/2 à 8 1/2 du soir. 1er mars—☞

A Vendre

UNE MULATRESSE de 18 ans, excellente domestique de maison et couturière, parlant anglais et français, pleinement garantie.
S'adresser au café de l'Eclipse, encoignure Moreau et Champs-Elysées, 3me District.
Prix : $1,000. 2mars—2f

$5 de Récompense.

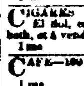

PERDUE OU VOLÉE.—Samedi, 26 courant, entre 11 et midi, du wharf du ferry de la 1re Municipalité, une CHIENNE [illegible], répondant au nom de DIANE, poil ras, grandes taches brunes.
Rapporter au [illegible] Chartres et Conti, No 97.

BEURRE de Goshen—beurre frais de choix, en débarquement du navire Robinson et Crebis, à vendre par JOS. H. MARKS,
1mo 76 et 78, Magasin.

CHANDELLES MOULÉES—60 caisses en débarquement du navire Ohio, [illegible], à vendre par JOS. H. MARKS,
1mo 76 et 78, Magasin.

MAQUEREAUX No 1—50 barils, demi et quarts, à vendre par JOS. H. MARKS,
1mo 76 et 78, rue du Magasin.

CIDRE, choix de [illegible], à vendre par JOS. H. MARKS,
1mo 76 et 78, rue du Magasin.

FRAISES A L'EAU DE VIE—[illegible], à vendre par JOS. H. MARKS,
1mo 76 et 78, rue du Magasin.

SAVON No 1 de Colgate et Windsor assorti, à vendre par JOS. H. MARKS,
1mo 76 et 78, rue du Magasin.

HARENG No 1—50 barils, à vendre par JOS. H. MARKS,
1mo 76 et 78, rue du Magasin.

Nouveautés de la Havane.

CAFÉ—[illegible]

[illegible]

AVIS AUX ENTREPRENEURS,
Grand Chemin de fer de la Nlle Orléans, de Jackson et du Nord.

DES propositions cachetées seront reçues au bureau de la Compagnie, No 46, rue Carondelet, Nlle Orléans, jusqu'au 1 avril prochain, pour la nivellement, les travaux de maçonnerie et la construction des ponts sur la route de la première division du grand chemin de fer de la Nlle Orléans, de Jackson et du Nord, s'étendant de la ligne de la Louisiane à la ville de Jackson, Etat du Mississipi ; distance de 95 milles.

Le chemin parcourt une plaine haute et salubre ; cette considération, jointe à la nature des travaux, rend le marché digne de l'attention des entrepreneurs du Nord.

Les propositions devront être soumises par des personnes capables.

On pourra examiner les plans et les devis au bureau de l'ingénieur à la N. Orléans et les ingénieurs résidents à Jackson et à Gallatin fourniront tous les renseignements nécessaires après le 22 mars.

JAMES CLARKE, ingénieur en chef
1-mars—enfuv

Bureau de la Compagnie du Grand Chemin de fer de la Nouvelle-Orléans, des Opelousas et de l'Ouest.

Nouvelle-Orléans, 28 février 1853.

UNE réunion des actionnaires de cette Compagnie aura lieu mercredi soir, 2 du courant, à 6 heures, au bureau de la Compagnie, encoignure Bienville et Passage de la Bourse.
1mars—3 BENJ. F. FLANDERS, Secrétaire.

LE GRAND OUVRAGE D'AUDUBON, Sur l'Ornithologie.

UN grand nombre de personnes s'imaginant que nous ne possédons pas le grand ouvrage d'Audubon qui se trouve à la tête des livres que nous offrons en vente ; nous nous empressons, afin de faire disparaître tous les doutes, à livrer ledit ouvrage à quiconque achètera le reçu correspondant à l'ordre que renferme l'enveloppe. L'ouvrage est un chef d'œuvre, et contient 50 gravures. C'est un livre trop précieux pour l'exposer à être traité par tout le monde, comme il le serait dans un encan. Nous sommes heureux d'annoncer à notre clientèle et à ceux qui désirent acheter des reçus, que nous avons déjà 2300 souscripteurs et que le nombre augmente chaque jour. Les personnes qui désirent profiter de cette rare occasion, feraient bien de s'adresser à nous avant qu'il soit trop tard. La vente sera faite honorablement et de manière à mériter la confiance du public. Un ordre double précède à cette entreprise : elle peut devenir, dans la suite, une source de grands bienfaits. Notre bureau est au No 77 rue St-Charles ; nous désirons que chacun vienne y prendre un reçu d'une piastre ou plus, comme bon leur semblera. Souvenez-vous que l'ouvrage d'Audubon vaut $1000 et que la valeur en sera remise et la personne qui le gagne en témoigne le désir.
T. J. SPEAR & Co
24 fév No 77 rue St Charles

MARCHANDISES NOUVELLES POUR LE PRINTEMPS.

P. A. HEBRARD,

No 118, rue du Canal, entre Bourbon et Royale, [BATITTES TOURO]

VIENT de recevoir par les derniers arrivages, un assortiment complet des articles suivants, sur lequel il appelle l'attention des acheteurs :
Jaconats imprimés de 10 à 20 cents la yarde,
Barèges imprimés et unis à 25 cts. la yarde,
Robes barèges unis, à volants,
De do de et ornées,
Cols et manches mousquetaires, cols broderie anglaise en mousseline et jaconat, de 1½ à $25, bandes broderie anglaise,
Festons et entredeux jaconat, gants Jouvin,
Mitaines et gants filets brodés, gants de soie, couleurs et noirs,
Jupons brodés, bonnets mousseline, brodes,
Valenciennes, dentelle, mantelets dentelle de Paris, pour dentelle noire, mantelets mousseline, brodée,
Barège bleu ; vert et noir, pour voiles,
Cravattes jaconat couleur, robes organdis, imprimées, à volants,
Ombrelles, corsets, percale frappée, rubans,
Bobinet 12/4 à moustiquaires, blanc, bleu et rose,
Brin fil, blanc et écru, uni et à carreaux,
Mousseline suisse, unie et brodée,
Assortiment complet de chaussettes fil et coton, pour hommes et enfants,
Assortiment complet de bas fil et coton pour femmes et fillettes,
Boutons de nacre pour chemises, dito dito fantaisie pour habillements d'enfants. Un joli choix d'éventails.—Mouchoirs batiste, unis et brodés, do do à filets, article nouveau, do do broderies en couleurs, toile à drape 5/4, 8/4, 10/4, 12/4 et 13/4.
Toile d'Irlande à chemises, garantie pur fil et de bonne durée,
Toile de Paris, toile de l'Inde [grass lines],
Ouvré œil de perdrix, damassé pour nappes,
Services de table, anglais, dito du Béarn, indiennes nouvelles,
Rideaux mousseline et bobinet, brodés, serviettes ouvré, fil nanjet damassé. Doundes à carreaux de 10 à 25 cts. Toiles patentées ; un assortiment complet d'étoffes et habillements confectionnés pour habitations. 1 mars

B. ANTOGNINI,
Fabricant de Billards et de Bandes en gomme élastique, patenté,

RUE CONTI, No 14, ENTRE CHARTRES ET LEVÉE.

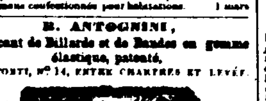

B. ANTOGNINI prévient sa nombreuse clientèle et tous ceux qui s'occupent du jeu de billard, qu'à la suite de longues recherches et de nombreux essais, il vient d'obtenir un succès extraordinaire dans la confection des bandes de billard. Ces bandes, qui sont en *gomme élastique*, n'ont rien de commun avec les bandes en *caoutchouc*, et sont supérieures à tout ce qui a été employé jusqu'à ce jour, tant pour la durée que pour la justesse de la bille. Toute personne qui achète un billard dans son établissement obtient, pour la *table* et les *bandes*, une garantie dont la durée peut être fixée par l'acquéreur. M. B. Antognini profite de cette occasion pour prévenir les personnes qui, depuis 1849, ont acheté chez lui des billards avec bandes en *caoutchouc* français ou qui ont fait garnir leurs billards, avec ledit *caoutchouc*, qu'il est prêt à les remplacer GRATUITEMENT par des bandes en *gomme élastique*.

On trouve dans cet établissement un grand assortiment de billards neufs en acajou massif et de billards d'occasion ; on trouve également tous les accessoires nécessaires au jeu de billard, aussi des *Jeux de Loto* complets, des billes et des quilles de *Ten Pin Alley*.

Les personnes qui ne pourraient pas se rendre à la Nouvelle-Orléans, et qui désireraient faire l'acquisition de quelques uns des articles cités plus haut, n'auront qu'à écrire leur commande et l'envoyer à B. Antognini, qui s'empressera de l'exécuter à la satisfaction du demandeur.

N. B.—Les personnes qui désireraient voir l'effet des bandes désignées ci-dessus sont priées de s'adresser au l'*Verandah Billiard Saloon*, 92, rue de la Commune, Nlle Orléans.

☞ PRIX MODÉRÉS. 1 mars

SUCRE—200 caisses sucre blanc et jaune de la Havane, en débarquement du brick Mary Elizabeth, à vendre par R. CAHUZAC & CO.,
1er mars 30 Vieille Levée.

SUCRE de la Havane — 1200 caisses sucre blanc, jaune et brut, de la Havane, en magasin et à vendre par R. CAHUZAC & Co.
1er mars 30, Vieille Levée.

MIEL de Cuba—20 barils miel de Cuba de première qualité, en débarquement du brick Mary Elizabeth, et à vendre par
LABORDE & XIQUES,
1 mo 38, rue Commune

CIGARES—25 milliers pour Regalias de la marque El Sol, en débarquement du brick Mary Elizabeth, et à vendre par LABORDE & XIQUES,
1 mo 37, rue Commune

CAFÉ—100 sacs café de la Havane, à vendre par
LABORDA & XIQUES,
1 mo 37, rue Commune

DIVERS—A vendre par M. VALLS, No 73, rue des Magasins,
500 milliers cigares de la Havane de toutes qualités,
300 boucauts riz de la Caroline, première qualité,
93 caisses sucre de la Havane, blanc, jaune et terré,
180 sacs cacao de Maracaïbo, Guayaquil et Para,
4 barils tabac à chiquer, de Lilienthal,
18 caisses cigarettes de la Havane, el Fol, Espagnola,
17 barils graines pour oiseaux,
36 sacs picadura, de la Havane,
140 perres à filtrer,
78 demijeannes amandes douces sans coque,
16 sacs amandes à coque douce,
8 boucauts charbon pulvérisé,
33 barils noir animal,
9 pipes eau de-vie d'Espagne, 1re qualité,
371 balles tabac de la Vuelta pour capes et tripes,
30 balles salsepareille,
6 balles papier pour cigarettes. 1er mars

VINS rouge et blanc en barriques et en caisses :
40 barriques vin rouge pour familles.
10 do do Montferrand.
40 caisses do St-Julien et Margaux.
17 do do Lanessan Médoc 1841.
10 do vérit. do St-Julien do 1841.
251 do do do Arsac do 1844.
80 do do do St-Estèphe do 1846.
27 do do do La Rose do 1844.
150 do do vin blanc Preignac do 1847, en magasin et à vendre par FDO DE FUENTES & Co,
1mo—6 22 Vieille Levée

VIN d'Oporto et de Madère—40 quarts vin d'Oporto Regis, 60 do do de Madère do, en magasin et à vendre par FDO DE FUENTES & Co,
1mo 22 Vieille Levée

VIN de Malaga—105 barils vin sec de Malaga, 50 quarts do do do. 50 barils vin doux do do, en magasin et à vendre par FDO DE FUENTES & Co,
1mo—6 22 Vieille Levée

DIVERS—150 caisses vin Muscat Frontignan.
50 caisses kirsch de Noilly & Co.
10 do cont. chacune 100 demi boîtes pois verts
60 do fruits au jus assortis, diverses marques.
100 do fruits à l'eau de vie do do.
50 do fraises à l'eau de vie, en magasin et à vendre par FDO DE FUENTES & Co.
1mo—6 22 Vieille Levée

AMANDES—200 sacs amandes fraîches à la dame, en débarquement et à vendre par
FDO DE FUENTES & Co,
1mo—6f 22, Vieille Levée

GOYAVE CONSERVEE—10 caisses de petites boîtes de Goyave, gelée et marmelade, en débarquement et à vendre par
FDO DE FUENTES & Co,
1mo—6f 22, Vieille Levée.

VINS DE XERES ET DE MADERE, 1re qualité—19 quarts et 30 huitièmes vieux vin de Madère, 1re qualité.
23 quarts et 14 huitièmes vieux vin de Xerès, en magasin et à vendre par FDO DE FUENTES & Co,
1mo—6f 22, Vieille Levée.

EAU DE VIE COGNAC—20 1/2 très vieux cognac 1re preuve, de J. J. Prum & Co, 1re H. R. 5 quarts do do do de J. A. Prum, champagne do ; 21 quarts do 2me preuve, do do Lumpay ; 25 quarts do do J. J. Prum & Co, la Rochelle ; 25 1/2 do do do, à vendre par FDO DE FUENTES & Co,
1mo—6 22, Vieille Levée.

EN MAGASIN et à vendre par les soussignés :—
175 barriques vin rouge ; 20 do pour familles ;
250 caisses vin rouge St Julien ; 295 do Côte Rôtie ;
150 do vin blanc Château Mirassac ;
20 do eau de fleur d'oranger de L. Bardon ;
15 do absinthe ;
22 do Xerès, Nuits, Beaumont, Volnay, &c.
16 quarts barriques cognac, des marques bien connues de J. A. Ladoutaine et Longprey ;
250 damejeannes de 5 gallons ;
15 paniers champagne de 1re qualité ;
185 caisses vin muscat Frontignan ;
20 balles de 14,000 bouchons fins, surfins et entre-fins, 60 paniers huile véritable de Plagniol ;
40 balles amandes de Languedoc, 1re qualité.
PAUL JUGE FILS & Co,
1mo 27, rue St Louis.

AVIS.

LES créanciers de feu Polycarpe Isidore Baillot [illegible], sont notifiés de présenter leurs titres de créance au leurs comptes d'ici à 10 jours à C. V. Foulon, exécuteur testamentaire du défunt, rue St-Louis No 81.
26fév—3f

J'ANNONCE au public que je ne serai responsable ni des dettes ni des transactions de ma femme, car elle ne possède pas toute sa raison.
28 fév—3 et 10 VINCENT BASS.

PERDU samedi soir, en sortant du Collège de la Louisiane, un Voile de Bruxelles noire. La personne qui l'a trouvé est priée de l'envoyer rue [illegible] 28 fév

AVIS AUX MODISTES.

La soussignée vient de recevoir par les derniers arrivages un grand assortiment de rubans pour chapeaux, de fleurs artificielles, de chapeaux de paille, de broderies, de dentelles et toilettes nouvelles ; elle espère mériter la faveur de ses modistes.

Toutes ces marchandises sont offertes aux conditions les plus libérales. J. LOUVRIER,
25 fév—2f rue de la Douane, près de Chartres.

LE public est informé que le soussigné, Jean Cuillé, a donné sa procuration générale à son épouse ANTOINE CUILLÉ, par acte du 28 février 1853, devant Jh. Lisboney, notaire.
28fév—3 JN. CUILLÉ

Demande d'une Institutrice.

ON demande une Institutrice pour faire l'éducation d'une jeune personne à la campagne, capable d'enseigner l'anglais, le français et le piano. [illegible]

[illegible]

CARNAVAL POUR LE CONSEIL DES ALDERMEN.

Nous sommes autorisés à annoncer que M. JULIEN JAMBEAU est candidat pour représenter le premier et deuxième wards (3e district) au Conseil des Aldermen.

SEIZIÈME ANNIVERSAIRE DES POMPIERS.

LES compagnies de Pompiers de la Nouvelle Orléans, ainsi que les personnes invitées à assister à la célébration du 16ème anniversaire de cette association sont invitées à se réunir vendredi 4 mars à 9 heures du matin, sur la rue du Canal, dans l'ordre suivant :

La compagnie de la pompe Davy Crockett No 1, de Gretna.

"	Fire Pelican,	No 1 d'Alger,
"	de Carrollton,	No 1 de Carroll.
"	Milneburg,	No 1 Milneburg.
"	Volontaire,	No 1
"	Mississippi,	No 2
"	de Lafayette No 1	
"	de Pompiers Vigilant,	No 3

Se formeront sur le côté Nord de la rue Canal, la tête à la rue Royale et s'étendant vers l'ouest.

La compagnie de la pompe Neptune No 4
Colombia No 5
des tuyaux, Louisiane,
de la pompe des Mechanics No 6
" Aigle, No 7
" Phenix No 8
" Grands No 9

Se formeront sur le côté Sud de la rue Canal, la tête à la rue St Charles et s'étendant vers l'ouest.

Les Compagnies de la Pompe Louisiane No 10,
des tuyaux Liberty
de la Pompe Franklin No 11,
Irad Ferry No 12,
Persévérance No 13,
Philadelphia No 14,
Jefferson No 15,
Red Rover No 16,
de la Compagnie des échelles Hope No 3,
se formeront sur le côté nord de la rue du Canal, la tête à la rue Royale et s'étendant vers l'est.

Les Compagnies de la Pompe James Gulick No 17,
Jackson No 18,
Protection No 19,
Washington No 20,
Orléans No 21,
Jefferson No 22,
Chalmette No 23,
se formeront sur le côté sud de la rue du Canal, la tête à la rue St-Charles, et s'étendant vers l'est.

PROGRAMME.

GRAND MARSHAL—J. M. VANDERGRIFF.

AIDES :

James H. Wingfield, président de la Compagnie U. B.
James Sapp, vice-président U. B.
Henry Bose, ex-président F. C. A.
P. P. Banduc, du No. 5.
J. Avet, du No. 9.
C. F. Hatcher, du No. 13
D. Phillips, du No. 16.
Henry McGinis, du No. 17.
L. C. Drillard, du No. 19.
George Clark, du No. 21.
L. F. Jouix, du No. 23.
C. M. Waterman, de la Compagnie des échelles No. 3.

ORATEUR DU JOUR :
J. L. MATHEWSON.

Pompiers Exempts.
Gouverneur, Lieutenant-Gouverneur et suite.
Major-Général Lewis et son Etat-Major.
Brigadier-Général Tracy et son Etat-Major.
Brigadier-Général Augustin et son Etat-Major.
Membres du Sénat et de la Chambre des Représentants.
Le Maire et les Recorders.
Membres des Conseils de Ville.
Editeurs et compositeurs de journaux.
Sociétés de Bienfaisance.
Officiers de l'Armée et de la Marine.
Les Juges et Greffiers de Cour.
Collecteur des Etats-Unis et Surveyor du Port.
Officiers de la Marine. Maréchal des Etats-Unis.
Citoyens et étrangers en général.
Compagnie No 1 de Pompiers No 1 de David Crockett, de Gretna.
Compagnie de Pompiers No 1 du Pelican, d'Alger.
Compagnie de Pompiers No 1 de Carrollton.
Compagnie de Pompiers No 1 de Milneburg.
Compagnie de Pompiers Volontaires No 1.
Compagnie de Pompiers du Mississipi, No 2.
Compagnie d'Echelle de Lafayette.
Compagnie de Pompiers Vigilant No 3.
Compagnie de Pompiers Neptune No 4.
Compagnie de Pompiers de Colombie No 5.
Compagnie de Tuyaux de la Louisiane.
Compagnie des Pompiers Artisans No 6.
Compagnie de Pompiers de l'Aigle No 7.
Compagnie Américaine d'Echelles No 2.
Compagnie de Phenix No 8.
Compagnie de Pompiers Grands No 9.
Compagnie de Pompiers de la Louisiane No 10.
Compagnie de Tuyaux.
Compagnie de Pompiers Franklin No 11.
Compagnie de Pompiers Irad Ferry No 12,
Compagnie de Persévérance No 13,
Compagnie de Pompiers de Philadelphie No 14,
Compagnie de Pompiers de Jefferson No 15,
Compagnie de Red Rover No 16,
Compagnie d'Echelles No 3,
Compagnie de Pompiers de James Gulick No 17,
Compagnie de Pompiers de Jackson No 18,
Compagnie de Protection No 19,
Compagnie de Pompiers de Washington No 20,
Compagnie de Pompiers d'Orléans, No 21,
Compagnie de Pompiers de Jefferson No 22,
Compagnie de Chalmette No 23.

ORDRE DU CORTEGE.

Le cortège descendra la rue Royale jusqu'à la rue de l'Esplanade et la rue Conde, jusqu'à la rue Conception jusqu'à la rue Marigny, la rue Marigny jusqu'à la Levée, la Levée jusqu'à l'Esplanade, l'Esplanade jusqu'à la rue des Remparts, la rue des Remparts jusqu'au côté sud de la rue du Canal, le côté sud de la rue du Canal jusqu'à la rue Carondelet, la rue Carondelet jusqu'à la rue Apollon, la rue Apollon jusqu'à la rue Thalie, la rue Thalie jusqu'à la rue Prytania, la rue Prytania jusqu'à Felicity Road, Felicity Road jusqu'à la rue des Magasins, la rue des Magasins jusqu'à la rue Josephine, la rue Josephine jusqu'à la rue Tchoupitoulas, la rue Tchoupitoulas jusqu'à la rue St-Joseph, la rue St-Joseph jusqu'à la rue du Camp, la rue du Camp jusqu'à la rue Julie, la rue Julie jusqu'à la rue St-Charles, la rue St-Charles jusqu'à la rue Gravier, la rue Gravier jusqu'à la rue Carondelet, où les différentes Compagnies laisseront leurs pompes et se rendront au théâtre des Variétés où un discours sera prononcé par M. L. Mathewson.

Les Pompiers exempts sont invités à se réunir au City Hotel, rue de la Commune, à neuf heures et demie du matin, d'où ils seront escortés dans les rangs.

Les dames et les pères de famille sont informés que le théâtre des Variétés sera ouvert à une heure de l'après-midi.

Les marshalls et capitaines des différentes compagnies sont invités à être à l'endroit désigné pour le rendez-vous, car le cortège se mettra positivement en marche à dix heures.

Les aides du grand marshall sont invités à se réunir au City Hotel à 8 heures et demie du matin.

JAMES M. VANDERGRIFF,
28 fév Grand Marshall.

$25 de récompense.

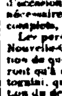

PARTIE marronne, le 13 mars 1852, une jeune négresse nommée CORINNE, âgée de 17 ans, très noire, belles dents, taille ordinaire, parlant français.

La récompense promise sera payée à quiconque la logera dans une des geôles de cette ville. S'adresser à
Mme Vve LEVASSEUR,
rue des Ursulines, entre St-Claude et Remparts.
28 fév—12f

Modes et Nouveautés.

ISAAC SAWIN,
44, Rue du Camp au 1er,

VIENT de recevoir par les navires Quebec, Toulon, St-Louis, les steamships Empire City, Ben Franklin et Winfield, un assortiment complet de :
Chapeaux cris et autres, fantaisie,
" pailles pour dames et fillettes,
Capotes soie et crêpe pour printemps,
Bergères prises blanches p. fillettes
Rubans. Voilettes. Crêpes.
Ruches coton et soie,
Crêpe lisse. Taffetas ciré.
Fleurs artificielles,
Tarlatanes,
Bobinet tulle,
Paille pour garnitures, &c.

A toujours en magasin un bon assortiment de chapeaux de 75 c. à $1, forme nouvelle. Il appelle l'attention des acheteurs en gros, aux articles ci-dessus énumérés, les assurant que le tout sera vendu à des prix très réduits.

ISAAC SAWIN,
28fév 44, rue du Camp, au premier

Prunes Sèches.

REÇU en magasin par le navire Sylphide, de Bordeaux—25 caisses de 18 douzaines prunes sèches de différentes grandeurs, à vendre par
DUNTZE & IKEN,
28fév Enc. Royale et Conti

VINS en caisse—400 caisses vin rouge St-Julien.
A vendre par ANT. GIRAUD,
28fév 46, Vieille Levée

VERMOUTH—250 caisses Vermouth Le Noilly nis & Co, 150 caisses do Turin.
A vendre par ANT GIRAUD,
28 fév 45, Vieille Levée

HUILE D'OLIVE—100 paniers huile Plagniol, grandes et demi bouteilles.
A vendre par ANT. GIRAUD,
28fév 46, Vieille Levée

VIN ROUGE—30 barriques vin rouge bon ordinaire.
75 barriques vin rouge Bergerac,
30 barils vin rouge Bettifort.
A vendre par ANT GIRAUD,
28 fév 46, Vieille Levée

NOISETTES—17 barils noisettes parfumées de Marseilles.
A vendre par ANT GIRAUD,
28 fév 45, Vieille Levée

SALAISONS—300 caisses salaisons assorties de Marseille,
15 barils olives verdales, 15 barils capres fines.
A vendre par ANT. GIRAUD,
28fév 46, Vieille Levée.

BOUCHONS—200 balles, à vendre par
P. LONGIS & GRATIAA,
28 fév 20 rue de la Douane

EN débarquement du navire Sylphide de Bordeaux : 40 barriques vin rouge Margaux, Giroullac & Valery, à vendre par
P. LONGIS & GRATIAA,
28 fév 20 rue de la Douane

MADERE—Constamment en magasin, des qualités supérieures, de la marque de Lacave & Echecopy, à vendre par P. LONGIS & GRATIAA,
28 fév 20 rue de la Douane

EN magasin et à vendre par les soussignés :
30 barriques vin rouge pour famille
25 quarts de pipes vieux vin de Porto,
60 do do do do Michel Reig.
20 caisses absinthe suisse,
30 barriques vin de Bergerac.
A vendre par P. LONGIS & GRATIAA,
28fév No 20, rue de la Douane

COGNAC—50 quarts et huitièmes de pipes, sous les clés de la Douane, à vendre par
P. LONGIS & GRATIAA,
28 fév 20, rue de la Douane

NOUS avons en magasin un grand assortiment de tapis que nous offrons à vendre à des prix excessivement réduits, tels que :
Tapis de velours,
Tapis de Bruxelles,
Tapis de Bigelow, tout à fait nouveau,
Tapis de 3 plis,
Tapis de Ingrain fin extrafin et superfin. Un grand et bel assortiment de devants de cheminées de toutes grandeurs, que nous vendons de $6 40 à $30 la pièce.
Un magnifique lot de droguets de 10/4 de 6 sur 6 pieds de grandeur. Nous recommandons aux dames de la ville de venir examiner cet article tout à fait nouveau.
Reçu par les derniers arrivages du nord un grand assortiment de nattes à dessins tout à fait nouveaux, et des largeurs suivantes, savoir 4/4, 5/4 et 6/4, blanches, à carreaux rouges, chinées, de fantaisies et de Bruxelles.
Aussi—un lot de nattes tissées d'un seul morceau de 14 sur 18, 19 sur 21 et 21 sur 24 pieds.
Un magnifique assortiment de toiles cirées des dessins et couleurs les plus nouveaux, et de 3 à 24 pieds de largeur, à vendre par
CHITTENDEN & DAMEROS,
26 fév 26, rue de Chartres, 27 Douane

NOUVEAUTES DE PRINTEMPS,
G. LAVIE,
5, rue St-Charles, entre Commune et Canal.

REÇOIT en ce moment par le navire Lemuel Dyer, du Havre, les articles suivants faisant partie de son assortiment de printemps :
[illegible]

MARCHANDISES NOUVELLES.
GIQUEL & JAMISON,
18, RUE DE CHARTRES.

VIENNENT de recevoir par les navires Lemuel Dyer du Havre et le steamer Wm. Penn de New-York, un magnifique assortiment des articles suivants, savoir :
Robes organdies imprimées à 3 et 5 volants,
barèges " " "
Mexicaines " "
Brillantes imprimées, dessins nouveaux,
Jaconats imprimés à 15 cents la yarde,
[illegible]
Crêpe de Chine [illegible]
Cols et manches [illegible]
[illegible]
Gants de soie, couleurs et noirs.
Bobinet 12/4 à moustiquaires. Brin fil blanc et écru.
Rideaux bobinet et mousseline brodés.
Cravates jaconat fantaisie.
Indiennes petits dessins. Jaconat et percale.
Barèges bleu et vert p. voiles, d° noirs, unis et brochés.
Mousselines suisse, unies et brodées.

AUSSI :
Toile d'Irlande. Toile à drap.
Ouvré à œil de perdrix. Linge table damassé.
Toile de Nord et gingas.

GIQUEL & JAMISON,
16fév 18, rue de Chartres

VOR. HEBERT & CO,
149, Rue de Chartres.

REÇU par le Lemuel Dyer, les ouvrages de Médecine suivants :
BOUCHUT, maladies des enfants—1 volume in 8°.
A. BRETON, formulaire thérapeutique et matière médicale, concernant les MALADIES DE L'ENFANCE.—Suivis de conseils relatifs à l'allaitement naturel et artificiel, au choix d'une nourrice à l'Hygiène et à l'Education physique et morale des enfants, &c—1 vol in 12.
Traité pratique des maladies vénériennes, par J. G. Maisonneuve et H. Montanier, Docteurs et Médecins—ouvrage tout nouveau, 1 vol in 8°.
22fév—

VOR. HEBERT & CO,
149, Rue de Chartres.

DIVERS articles reçus par le Lemuel Dyer—Règles plates pour dessin ;
Equerres, do do
Boîtes de mathématiques pour élèves.
Gomme élastique.
Papier à filtrer, &c.
200,000 cosaques !!!—Arrivés par le même navire.
22fév

Vor. HEBERT,
149, Rue de Chartres.
Livres Français :

BESCHERELLE, grammaire nationale ;
PELLETAN E., profession de foi du XIXme siècle ;
TABLEAUX de Paris, par Mercier ;
FABLES de Lafontaine. 22fév

Vor. HEBERT,
140, Rue de Chartres.

REÇU par le Lemuel Dyer, livres espagnols : Don Quichotte, Gilblas, le Bachelier de Salamandre, Martinez, nouveau Sabrina, Chautreau, Grammaire espagnole et française. 22fév

Fromages.

REÇU en magasin par Lemuel Dyer, du Havre, 30 caisses de Gruyère,
100 fromages de pâte grasse,
25 caisses tête de Maure, à vendre par
DUNTZE & IKEN,
21fév Encoignure Royale et Conti.

A VENDRE à livrer et attendu par le navire Old England.
1000 damejeannes de 5 gallons,
500 do do de 3 gallons,
500 do do de 1 gallon, par
LANATA, GANDOLFO & Co.
21fév 9 & 10, rue Jefferson.

A VENDRE et à livrer,
80 caisses de 50 1/2 boîtes sardines à l'huile, Cotte & Martin,
40 do de 100 1/4 de boîtes do do Corré & Martin.
A vendre par LANATA, GANDOLFO & Co
23 fév 9 et 10, rue Jefferson

EN débarquement du navire Sylphide de Bordeaux, 25 caisses de 100 demi-boîtes sardines à l'huile (de la marque Deffès & Co.,)
10 caisses de 50 boîtes, 5 do de 2/3 do do do,
4 do de quarts de sardines à l'huile do do,
30 do fruits au jus assortis, de Deffès & Co,
2 do thon mariné, do do,
5 do petits pois au naturel, do do,
5 do do do accommodés, do do,
3 do cèpes à l'huile, do do,
4 do 1/4 de truffes assortis, do do,
2 do jus de groseilles do do,
2 do truffes de Périgord,
A vendre par NUMA LACOSTE,
23 fév 147, rue Royale.

FRUITS AU JUS—30 caisses fruits au jus de la marque Teysonneau jeune, en débarquement du navire Sylphide, à vendre par
NUMA LACOSTE,
23 fév 147, rue Royale.

PRUNES SECHES.—En débarquement du navire Sylphide, de Bordeaux,
30 caisses prunes sèches en paniers, grandeurs div.,
45 do do do en boîtes transparentes do.
A vendre par NUMA LACOSTE,
23 fév 147, rue Royale.

VIN en caisses—1,500 caisses vin bon ordinaire St-Julien et St-Estèphe, 200 caisses vin blanc ordinaire Haut-Sauterne, à vendre par
NUMA LACOSTE,
23 fév 147, rue Royale.

CLOUS de Girofle et Cannelle—5 balles clous de girofle ;
100 nattes cannelle ;
10 balles do Ceylan, en douane.
A vendre par BERNARD TURPIN,
23fév 20, Vieille Levée

COTON EN BOBINES—Les soussignés ont été nommés seuls agents dans les Etats du Sud, pour la vente du fil coton en bobines de Dick et Fils. Ils ont constamment en main, un approvisionnement de fil à 6 tresses. La qualité en est égale à celle d'aucun fil de ce genre sur le marché.
WILLIAMSON, ZARATIN & Co,
24fév 30 1/2 rue Poydras.

NATTES FINES.—Venant d'être reçu par le navire Indostan : Un grand assortiment de Nattes à dessins de fantaisie et unies pour chambre de différentes dimensions, à vendre par
WILLIAMSON, ZARATIN & Co,
24fév 30 1/2 rue Poydras.

Pommade Richelieu.

EN vente chez Lion, Pinsard & Cie 56 et 66, rue Royale, encoignure Bienville
L'incomparable POMMADE RICHELIEU, POUR LE TEINT, composée par madame Delannoy, place de la Bourse à Paris. 24 fév

REÇU par le navire Lemuel Dyer, du Havre, et en vente chez les soussignés :—Un grand assortiment de Parfumerie des françaises, des premières maisons de Paris, telles que :
Lubin, Guerlain, Piver, Violet Pinaud de la Brière, Vincent, &c.
Poudres, Savons, pommade, philocome, huiles, eau de Cologne, eau de Paris, eaux dentifrices, vinaigres, blanc pour le teint, &c. &c. extraits, sultanes, rouge, poudres dentifrices, cosmétiques &c.
PINAUD—Bénédictine, composition chimique pour teindre les cheveux en sept minutes, depuis le noir jusqu'au châtain.
PIVER—Tanenvol immédiat des cheveux, favoris, moustache, opération instantanée.
PIVER—Bénédict préparation, mucilage pour teindre les cheveux en noir, brun ou châtain.
LION, PINSARD & Cie.
24 fév 66, et 68, rue Royale enc. Bienville

Injection ! Injection !

100 Fioles injection Ricord d'un effet efficace, en vente chez LION, PINSARD & Cie
24 fév 66 et 68 rue Royale, enc. Bienville

Pharmacies portatives.

REÇU par le Lemuel Dyer, du Havre, pharmacies portatives complètes pour familles, habitations et bord, en vente chez LION, PINSARD & Cie,
24 fév 66 et 68, rue Royale, enc. Bienville

TH. RIMBERGER, D. M.,
Médecin élevé en Allemagne et à Paris,

RUE DU MAINE, No 58, entre les rues Conde et ROYALE. 4 fév—6m

CIGARES de la Havane—En débarquement de la goélette Alice 32,800 Regalias et Millares, La Lid, Sontag, El Lucard, &c. &c, et en magasin, un assortiment de plusieurs milliers des meilleures marques, à vendre à des prix très modérés, par
G. JORDA, importeur,
26fév 8, rue Chartres, au premier

MIEL—20 barils miel, en débarquement de la goélette Midas, à vendre par
R. CAHUZAC & Co.
11fév 30, Vieille-Levée.

Livres de Piété !

REÇU par le Lemuel Dyer :
Manuel du Chrétien.
Nouveau Manuel de Piété.
Vie des Saints.
Les Evangiles.
Livres de Première Communion, velours blanc.
Semaine Sainte.
Imitation de Jésus Christ, etc. etc.
En vente chez A. PAYA & Co,
21 fév 56 rue de Chartres

Cartes à jouer opaques.

☞ Reçu par le Lemuel Dyer, un lot de
Cartes opaques perfectionnées.

☞ Ces cartes jouissent de cet avantage de plus en plus apprécié, qu'on ne peut voir au travers sous quelque jour qu'elles soient placées.
En vente chez A. PAYA & Co.
21 fév—3f 56 rue de Chartres

Chemises françaises.
30, rue de Chartres

A VENDRE à très bas prix par les soussignés :
30 douzaines chemises toile, grandes tailles,
10 do do do brodées riches,
40 do do do devants toile, ders. modèles
10 do do do percale, do do
20 do do do Madapolam do do
10 do do do en couleur,
LAGAT & LEFANU,
8 fév 30, Chartres

Avis à MM. les marchands de la campagne.

GOBELETS ordinaires, convenables pour le détail ou l'exportation—1500 douzaines différents modèles et prix, à vendre par C. CARRERE,
21 fév encoignure Condé et Madison

FAYENCE commune, convenable pour le détail de la campagne—100 paniers formant un assortiment complet, à vendre par C. CARRERE,
21 fév encoignure Condé et Madison

COUTELLERIE de table et de poche—Un assortiment complet reçu de Sheffield, à vendre par
C. CARRERE,
21 fév encoignure Condé et Madison

A livrer par le navire Chas. Thompson, venant de Bordeaux :
140 barriques vin rouge St-Julien Médoc,
150 caisses do do,
30 caisses sardines Pensee, 1/4, 1/2 et gr. boîtes,
24 do fruits au jus do
2 do 100 boîtes petits truffes 1/4 et 1/2 boîtes,
20 paniers champagne, bouteilles et 1/2 bouteilles,
35 barils pruneaux,
10 caisses pruneaux en pots,
18 do macaroni supérieure Bozou,
100 do cerises à l'eau-de-vie,
100 do liqueurs assorties Chauvet,
30 do anisette Marie Brizard.
J. B. PREAU & Co.
26 fév 21 et 33, rue Gravier.

NOUVELLEMENT débarqué et en magasin,
18 boucauts sucre,
A vendre par QUEYROUZE & LANGSDORFF,
28 fév—3f 13 et 15, rue de la Levée.

EAU de fleur d'oranger—150 caisses [illegible], à vendre par
JOS. LANATA,
25fév 11, rue Jefferson, et 12, Toulouse

EAU Verte et Marasquin—40 caisses [illegible] d'Italie, à vendre par
JOS. LANATA,
25fév 11, Jefferson, 12, Toulouse

VERMOUTH—[illegible], à vendre par JOSEPH LANATA,
25fév 11, Jefferson, 12, Toulouse

VIN de Messine—[illegible], à vendre par JOS. LANATA,
25fév 11, Jefferson, 12, Toulouse

VIN BLANC—[illegible], à vendre par JOS. LANATA,
25fév 11, Jefferson, 12, Toulouse

FROMAGE de Parmesan—[illegible], à vendre par JOS. LANATA,
25fév 11, Jefferson, 12, Toulouse

VIN ROUGE—[illegible], à vendre par JOS. LANATA,
25fév 11, Jefferson, 12, Toulouse

MACARONI—[illegible], à vendre par JOS. LANATA,
25fév 11, Jefferson, 12, Toulouse

[illegible]

[redacted]
Chemin de fer de la Nouvelle-Orléans et de la Rivière [illegible], et Compagnie de Navigation.

LES livres de souscription au capital de cette compagnie sont ouverts au bureau de la Compagnie de Navigation de la Nouvelle Orléans, au No 26, rue St-Charles ; au bureau de G. De Féret (magasin d'encan de M. Vignié, au coin de la rue Canal et du Passage de la Bourse), et au bureau de Wm. L. Cushing & Co, No 63, rue de la Commune. Ils resteront ouverts pendant quatre mois conformément à la charte. Par ordre du Conseil de Direction.
WM. L. CUSHING & Co,
11 fév—4m négociateurs pro tempo.

Salle de Concerts et Salon de Lectures, MECHANIC'S INSTITUTE.

Rue Philippa, entre les rues Canal et Commune.

CETTE salle vaste et commode, dont la construction est adaptée à un bon acoustique, [illegible] est presque terminée, et sera bientôt ouverte pour la commodité de ceux qui désireront en faire usage pour les cas dont il est fait mention, à des conditions fort libérales.
S'adresser à LUTHER HOMES, Trésorier,
27oct—6m No 106, rue St Charles.

Galerie Daguerréotype de MOISSENET,

No 1, rue du Camp, encoignure Canal,

LES personnes qui désireraient faire faire leurs portraits au daguerréotype, sont invitées à visiter la galerie MOISSENET ; elles pourront se convaincre alors par elles-mêmes de la valeur des daguerréotypes de cette maison. A l'aide d'un procédé de son invention, et d'une longue expérience en photographie, M. Moissenet obtient des résultats que les autres artistes ont vainement cherchés jusqu'à ce jour ; sa ressemblance parfaite, les teintes douces et vigoureuses, et l'animation des traits. 23 déc—☞

AVIS.

GUSTAVE PORÉE. LÉON GIRARD

PORÉE & GIRARD,
Marchands Commissionnaires,

Importateurs de vins, eaux-de-vie, liqueurs, etc., RUE ST-LOUIS, No 7, près la rue Vieille-Levée.
31 janv—1an

Usine Shakespear pour la fonte du fer et du cuivre.
WHEELER, GEDDES & Co.,
No 306, RUE GIROD.

Fabrication de machines à vapeur et autres appareils.
F. F. WHEELER, JOHN GEDDES, SAM. SWOOP.
19 jan—6m

Mme et Mr BAROUSSE.

MME BAROUSSE prévient les familles de la Nlle Orléans, qu'elle a ouvert lundi dernier, chez elle, un cours de littérature, d'histoire et de diction à l'usage des jeunes personnes. Ce cours a lieu les lundi, mercredi et vendredi de chaque semaine, de une heure à trois.—On s'entendra, quant au prix, avec les familles.

En dehors de son cours, Mme Barousse donne aussi des leçons particulières chez elle, rue Royale No 77, entre Conti et Bienville.

Mr Barousse se charge de donner des leçons particulières en ville. 16 oct—15f

LANGUE ANGLAISE.

M. PARMANTIER se propose de commencer, cette semaine, un cours d'anglais pour les personnes qui désirent se familiariser avec cette langue d'une manière prompte et sure. Ceux qui voudraient faire partie de ce cours sont priés de s'adresser au professeur, rue de la Commune, No 95.
9 fév

MADAME FREMINEAU,

DESIRANT quitter les affaires, offre à vendre au prix coûtant le joli choix de marchandises de saison qu'elle a en mains ; l'INSTALLATION du dit magasin, très avantageusement situé, à côté de M. Holmes, est également à vendre à des termes très raisonnables.

☞ Les personnes qui doivent à Mme Fremineau sont priées de venir régler leurs comptes pour le 1er mars.
12 fév—1m 112 rue du Canal

CHOUTEAU & BENOIST,
Faisant la Banque et le Change,
No. 34, rue Olive.
A St-Louis, (Missouri).

ACHETENT et vendent toutes sortes de change sur l'étranger et le pays, des monnaies et des billets ayant cours sur la place et hors des collections dans toutes les principales villes. Ils feront des collections à St-Louis et sur tous les points accessibles dans les Etats voisins, sans charges de commission, et en feront les remises promptement et au cours du change.

Références :

Howard, Son & Co,
B. Dodd caissier de la Banque Atlantic, } Boston.
Hurlbut Parker & Co.,
P. Chouteau Jr & Co., } New-York.
Cornay & Co.,
Siter Price & Co.,
W. S. Wheeler & Co., } Philadelphie.
Hamil, Shriver & Sons, Baltimore.
G. & J. H. Shoenberger & Co., } Pittsburg.
N. Holmes & Sons,
Harrison & Hooper, } Cincinnati.
Gilmore & Brotherton,
Newcomb & Bro., } Louisville.
J. B. Curtis & Co.,
W. & J. Montgomery, } Nouvelle-Orléans.
Benoist, Shaw & Co.,
Geo. Smith & Co., Chicago,
James Carter & Co., Galena.
A. Crookshank Fonn, Illinois. Nv—1m

COLLEGE DE ST.VINCENT,
Au Cap Girardeau, Etat du Missouri.

CE COLLÈGE, auquel la Législature de l'Etat du Missouri a accordé en 1843, une charte et des privilèges universitaires, occupe un des sites les plus charmants qui se trouvent sur le Mississipi ; il est situé au cap Girardeau sur le Mississipi, à quarante-cinq milles au-dessus de l'embouchure de l'Ohio et domine les deux rives du fleuve. Quarante acres avoisinent ses appartenant au collège, qui possède, en outre, à un mille et demi du village, une maison de campagne où les élèves pourront aller passer leurs jours de récréation. Une éducation commerciale et classique complète est donnée dans ce collège.

CONDITIONS :

Pensions, cours, blanchissage, raccommodage, médecine et médecin, $150 par an.

Pour plus amples informations, s'adresser à
J. AD. ROZIER, avocat,
Agent du collège, rue St Charles No 14

Le rév. J. D. O'Keeffe, trésorier du collège, est en ville en ce moment. On peut le voir à l'Archevêché le matin, l'après-midi et de midi à 2 heures.
15 fev—1m

M. A. CAILLIAN informe respectueusement les personnes de la ville et des campagnes qu'il vient d'ouvrir une pension privée rue Toulouse, No 22. Il espère par les soins et les attentions qu'il donnera à cet établissement mériter le patronage des personnes qui voudront l'encourager. 1fév—1or

TABAC——TABAC.

LES soussignés, agents, viennent de recevoir une consignation de tabac de 5 morceaux, etc, à la livre, sur laquelle ils appellent l'attention particulière des marchands.

Ils ont également en magasin et continueront à recevoir, pendant la saison, et directement des manufactures de la Virginie, un approvisionnement de marques les plus recherchées de tabac à la livre, d'une demi livre, 5 et 8 morceaux à la livre, en morceaux de toutes dimensions.

Vieux rye whiskey pour familles et vieille eau de vie de pommes, toujours en main.

Les soussignés sont agents pour la vente de tabac tordu de la célèbre marque Jake Dean, de Warwick, Opey & Co, livres et Jacobs Good, doubles livres de Robert Morris et un grand nombre d'autres marques bien connues et de première qualité.
MACMURDO & WARWICK,
1 fév—3m 85 rue Gravier

Habillements pour enfants et jeunes-gens.
F. FABRE & CO,
Encoignure St-Charles et Commune,
(Au dessous de l'Hôtel St-Charles.)

APPELLENT l'attention du public sur leur grand assortiment d'habillements pour jeunes-gens et enfants. Ces vêtements sont de la dernière mode et sont offerts en vente aux conditions les plus raisonnables.
15 fév—☞

Avis aux familles.
FLANELLE FRANÇAISE CROISÉE ET UNIE.

CONSTAMMENT en mains et à vendre en détail par T. F. MINVIELLE,
3 fév—30 66 Chartres, enc. Bienville

POIS DE VACHE, POUR PLANT.

POIS de vache pour plant—400 sacs pois de vache frais, de la Caroline, pour plant, en magasin et à vendre par F. A. GONZALEZ,
19fév No 11 Front Levée entre Douane et Bienville

AVOINE d'Egypte pour plant—50 sacs avoine d'Egypte ou avoine noire, en magasin et à vendre par F. A. GONZALES,
27 janv No 11 Front Levée et 116 1/2 rue Commune

F. A. GONZALES,
Marchand de Foin, Maïs, Avoine, etc.

No 11, Front Levée, entre Douane et Bienville

A constamment en main de l'avoine d'Egypte, pois pour vaches, pommes de terre pour plant, et Guano du Pérou. 27 janv—1m

JOHN CLAUZURE,
Importateur et commissionnaire,
Vins de Bordeaux et de Marseille, Cognac, &c.
164, rue Royale, entre Toulouse et St-Pierre.
15 fév—☞

EN débarquement du Ketander, venant de Marseilles,
30 barils madère,
10 do porto wine,
8 caisses absinthe, à vendre par
JOHN CLAUZURE,
15fév 164, rue Royale.

EN magasin et à vendre par le soussigné :
16 quarts cognac marque Cousée & Martin,
5 huitièmes do do do
10 quarts do do Vignaud.
5 do do vieux do J. Lafarrère 1845,
22 fév L. MAJESTE, 115, Chartres

EN Magasin et à vendre par le soussigné :
150 barriques vin St-Julien Médoc ordinaire,
100 do vins supérieurs p. familles div. marq.,
30 barils vin blanc,
50 barriques vin de Marseille, marque Bergasse.
L. MAJESTE,
16 fév 115, rue de Chartres.

EN débarquement du navire John Curtis, capt. Hogan, de Bordeaux—40 barriques vin rouge ordinaire, à vendre par PAUL JUGE
14 janv 27 rue St Louis

RIZ créole nouveau—300 sacs en débarquement et à vendre par AVET FRÈRES.

50 PANIERS Champagne Heidsieck, à vendre par A. LARROQUE & CO.,
24 fév 42 et 44, rue de la Douane.

25 PANIERS Champagne Moet & Chandon, à vendre par A. LARROQUE & CO.,
24 fév 42 et 44, rue de la Douane.

25 BARRIQUES vin rouge bon ordinaire, pour famille, à vendre par
A. LARROQUE & Co,
24 fév 42 et 44, rue de la Douane.

25 barriques vin vieux Hautes Graves, à vendre par A. LARROQUE & Co.,
24 fév 42 et 44, rue de la Douane.

10 barriques vin vieux, 1ere crue, à vendre par A. LARROQUE & Co.,
24 fév 42 et 44, rue de la Douane.

HUILE Plagniol en caisses et paniers, vermouth, kirsch, absinthe suisse, de Berthaud fils, Jean Renaud, etc., à vendre par A. LARROQUE & Co,
24 fév 42 & 44, rue de la Douane.

EN magasin et à vendre par les soussignés,
150 caisses vin ordinaire, 50 do vieux,
25 caisses Haut-Sauternes,
15 barils vin blanc Ste-Preignac, vieux Madère, Porto, whiskey, brandy, etc., cognac des Ares marques, 4 demi-pipes F. M. Godard, jre.
A. LARROQUE & Co,
24 fév 42 et 44, rue de la Douane.

SALSEPAREILLE—20 balles salsepareille, reçues dernièrement et à vendre par BERNARD TURPIN,
28fév—6f 20, Vieille Levée

CHAMPAGNE—40 paniers Champagne Heidsieck, grandes et demi-bouteilles, à vendre par
BERNARD TURPIN,
28fév—6f 20, Vieille Levée

PRUNEAUX—50 caisses pruneaux en pots, [illegible], à vendre par BERNARD TURPIN,
28 fév 20, Vieille Levée

GOMME Arabique—5 caisses gomme arabique, à vendre par BERNARD TURPIN,
28 fév 20, Vieille Levée

OLD WHISKEY—[illegible] barils, à vendre par [illegible]

40,000 CIGARES [illegible]

[illegible]

AMUSEMENTS.

THEATRE D'ORLEANS.

MARDI 1er MARS 1853,
LA FILLE DU REGIMENT,
Opéra en 2 actes, de Donizetti.
LA BATAILLE DES DAMES,
Comédie en 3 actes.
☞ On commencera à 6 heures 3/4.
Jeudi : LES MARTYRS.

THEATRE ST-CHARLES.

Deuxième représentation de la célèbre actrice américaine ANNA CORA MOWATT.

MARDI, 1er MARS,
TRIGOMAR, THE BARBARIAN. Le spectacle se terminera par MY YOUNG WIFE AND OLD UMBRELLA.

Concerts d'adieu d'OLE BULL en Amérique.

OLE BULL a l'honneur d'annoncer à ses amis et au public en général, qu'avant de se retirer de la carrière artistique, il viendra quelques-unes une villes du Sud où il a été accueilli si amicalement.

☞ Le second grand concert de OLE BULL à la Nlle-Orléans aura lieu

Mercredi soir, 2 mars,
A LA SALLE DES ODDFELLOWS.

Mlle ADELINA PATTI, la phénomène musical, chantera pour la seconde fois à la Nlle-Orléans
MAURICE STRAKOSCH, Directeur et chef d'orchestre.

Programme.

Première partie.

1—Grande Fantaisie sur des airs populaires de "la Fille du Régiment," composée et exécutée par Maurice Strakosch.
2—Cavatine brillante de l'opéra de "Hernani," de Verdi, chantée par Mlle Adelina Patti.
3—Variations et tremolo, sur "l'Amo, ah! l'Amo de Romeo et Juliette," de Bellini, composées et exécutées par Ole Bull.
4—"Home sweet Home," la célèbre ballade composée par M. H. Bishop, chantée par Mlle Adelina Patti.
5—Introduction et Caprice et Variations, sur "Nel Corpo," de Paesello, composée pour le violon seulement, par Paganini, exécutée par Ole Bull.

Deuxième partie.

1—"La Sylphide," fantaisie dramatique composée et exécutée sur le piano par Maurice Strakosch.
2—"Je suis la Bayadère," célèbre romance de Mme Anna Bishop, chantée par Mlle Adelina Patti.
3—"Notturno Amoroso e Rondo Giocoso," composé et exécuté par Ole Bull.
4—"Chant de l'Echo," de Jenny Lind, par Mlle Adelina Patti.
5—"Le Carnaval de Venise," exécuté par Ole Bull.

☞ M. Strakosch jouera sur un grand piano, à sept octaves, de Pleyel, prêté par M. W. M. Hewitt.

DISPOSITIONS INTERIEURES.

Les prix des billets d'entrée ont été fixés comme suit : $2 et $1

La vente des billets de deux piastres commencera lundi, 28 courant, à 9 heures du matin, au contrôle, à la salle des Odd Fellows, et continuera mardi et mercredi. Mercredi, les billets de $1 et la balance de ceux de $2 seront vendus.

On donnera, avec chaque billet un certificat portant le numéro correspondant à chaque siège. Le certificat établit le droit au siège et devra rester entre les mains de chaque acheteur.

☞ Il y aura à la porte, le soir du concert, des commissionnaires portant des rosettes à leurs habits ; ils seront chargés de conduire chaque personne à sa place. Les portes s'ouvriront à six heures et demie, le concert commencera à sept heures et demie.
1 mars—2

THEATRE AMERICAIN.

AUJOURD'HUI :

Positivement la dernière semaine du célèbre prestidigitateur MACALLISTER.

NOUVEAUX PRODIGES D'ADRESSE TOUS LES SOIRS

☞ La dernière représentation de jour ayant obtenu un grand succès, MACALLISTER en donnera une seconde et dernière SAMEDI prochain, à midi et demi.

☞ Pour plus amples détails, voir les affiches.
☞ Les portes s'ouvrent à 7 1/4 heures et le spectacle commence à 7 1/2 heures.
☞ PRIX D'ENTRÉE :—Premières Loges et parquet, 50 cents ; secondes loges et troisièmes, 25 cents. Pas de moitié prix pour les enfants.

La Jeune Géante Américaine, couronnée à la Bienne.

EXHIBITION DURANT LA SAISON.

L'EXHIBITION DE FIGURES EN CIRE, &c., de Signor Vannucchi est actuellement ouverte au COMMERCIAL HALL, rue St-Charles, encoignure Perdido.

Billets d'entrée :—50 cents. Les enfants et les domestiques, moitié prix. Les élèves, lorsqu'ils viendront en corps, 15 cents chaque. Les instituteurs n'auront rien à payer. Pour les détails voir les petites affiches. Les portes seront ouvertes tous les jours, le matin, à midi et le soir.

En outre des Figures en cire, on verra la Jeune Géante Américaine, âgée seulement de dix-huit ans. Sa taille est d'une grosseur de 9 pieds 4 pouces et elle a 5 pieds de circonférence à la ceinture. Elle pèse 512 livres et est parfaitement proportionnée dans toute sa personne. Cette jeune géante sera visible à dater d'aujourd'hui samedi, 26 du courant.

☞ Les prix sont les mêmes. 26 fév

MUSEE DE DAN RICE.

Concours au Million de Curiosités.

DAN RICE exhibe, en ce moment, [illegible] de l'Enfant Sauvage de C[illegible] qui a étonné le monde sci[illegible]

Un grand OURANG-OUTANG [illegible]

L'Heureuse Famille, qui cha[illegible] spectateurs.

Des milliers d'exemples de l'Histoire [illegible], [illegible] d'une grande collection d'oiseaux [illegible] binet d'antiquités, d'une grande [illegible] tion de Céleste Empire, dans laquelle se trouvent un des descendants de l'Empereur de Chine.

Un Modèle de la ville de SAN-FRANCISCO, qui sera exposé au [illegible] seulement.

☞ DAN RICE [illegible] bientôt la relique extraordinaire, le SKULOBON.

☞ Le Musée est ouvert de 9 heures du matin à 11 heures du soir.

☞ Les dames peuvent visiter l'établissement à n'importe quelle heure de la journée.

☞ Prix d'entrée : 30 cts, enfants, moitié prix.
19 oct

HIPPODROME DE DAN RICE.

DAN RICE est arrivé, et, avec sa magnifique troupe, comprenant quelques-uns des meilleurs écuyers du monde, avec de magnifiques costumes et les plus beaux chevaux des Etats-Unis.

A ouvert l'Amphithéâtre, rue St-Charles, pour la saison.

Les jours de l'ancienne chevalerie sont rappelés par de GRANDS TOURNOIS

Et de brillantes Courses de Chevaux.

Ce spectacle rehaussé par l'originalité de Dan Rice, les évolutions extraordinaires des chevaux et en particulier d'EXCELSIOR, de HENRY CLAY, d'EUREKA et de BEPPO, font de l'hippodrome un lieu de l'amusements les plus recherchés du Sud.

☞ Représentation à midi tous les SAMEDI.
☞ Entrée aux premières 50 cents ; parterre, 25 cents. 15 janv

CHAMPION DE LA GEORGIE,
LE JEUNE TAMBOUR.

☞ Ce petit prodige nommé au tambour vers le Sud et arrivera incessamment à la Nouvelle-Orléans. Sa réputation, le petit tambour appelé le bruit qu'il excite ou son chaque. Le triomphe du dixneuvième siècle, l'orgueil de l'Amérique, voilà ce qui resplendit déjà dans la lointain. 11 fév—☞

DEPOT DE PAPIER ET FOURNITURES DE BUREAU,
No. 57, RUE DU CAMP.

Papier et Fournitures de Bureau de toutes espèces.

Papier à écrire, à imprimer et papier de Livres, Cartes à Jouer, Cartes d'imprimeurs et encre à imprimer.

REGISTRES DE TOUTES ESPECES,
ET UN ASSORTIMENT GENERAL DE
FOURNITURES DE BUREAU,
D'importation et du pays, propre à toutes les branches du Commerce.
HENRY L. POTTER,
26fév—1an No. 57, rue du Camp

QUINCAILLERIE
AUX PRIX COUTANT,
Pour du Comptant,
LE SOUSSIGNÉ,
En liquidation,
Offre à vendre au No 30, rue de la Levée, Entre St Louis et Conti,
Son STOCK de QUINCAILLERIE, en gros ou demi gros, au prix coûtant,
Pour du Comptant.

☞ Les marchands de la ville et de la campagne sont priés de venir examiner l'assortiment.

P. A. LANAUZE, 30, Rue de la Levée.
26fév—3m

Livres à copier améliorés.

LES soussignés, agents dans les Etats du Sud pour les

LIVRES A COPIER EN PARCHEMIN DE HARN, en reçu avant un approvisionnement complet, avec lettre imprimée de 300, 500, 700 et 900 pages.

Les livres sont solidement reliés et coûtent sur parchemin ; le dos en est brisé.

☞ Ces livres ont obtenu la préférence sur les autres partout où ils ont été introduits.

☞ Une belle page d'écriture s'attachera à une autre sur du papier à copier commun, mais une copie parfaite et distincte peut être faite sur le PAPIER PARCHEMIN.

☞ Le papier parchemin étant fait avec des longues fibres de fil, on peut y tracer des lignes sans que le papier boive.

Aussi : Un grand approvisionnement de presses à copier à des prix réduits.
A vendre par E. R. STEVENS & CO.
28fév—1m 31 et 53, rue Commune

VOLÉ OU EGARE—

[illegible] devant notre porte, vendredi après-midi 25 du courant, un cheval de louage portant selle noire et des rênes tressées. Une récompense convenable sera donnée à qui ce ramènera le dit cheval. E. J. HART & CO.,
26fév 73, Tchoupitoulas

EN magasin et à vendre par le soussigné—50 barriques vin pour famille ordinaire ;
70 barriques do pour famille,
15 do blanc Haut Sauterne ;
120 demi do do do,
54 demi barriques vin rouge ;
14 quarts Cognac Marquez ;
4 do do très vieux et supérieure ;
75 caisses fruits à l'eau-de-vie, diverses qualités ;
10 do au jus assortis ;
70 caisses prunes à l'eau-de-vie ;
100 do vin rouge ; 26 do vin blanc,
300 paniers champagne [illegible] ;
300 demijeannes [illegible] ;
100,000 bouchons, diverses qualités en balles de 16 et 30 mille et en sacs de 500 pièces.
PAUL LACROIX,
26fév 15 rue Toulouse

ATTENDU par le navire [illegible] barriques de bonnes qualités, à vendre par
PAUL LACROIX,
26fév 13, rue Toulouse

ATTENDU par le navire C. Thompson, venant de Bordeaux,
150 barriques vin rouge, à vendre par
PAUL LACROIX,
26fév

REÇU par le Wm Penn, de New-York, un assortiment de habits de toutes longueurs, pour [illegible]
[illegible]
P. F. [illegible]